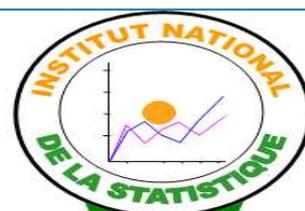


Emploi, Chômage et Pauvreté au Niger

*Abarchi Magalma, Economiste, consultant national
Aboubacar Djimrao A., Ingénieur Statisticien Economiste/INS*

*Sous la direction de M. Abdou ABDALLAH, Consultant international
(BCEOM, a.abdou@wanadoo.fr)*



INS - NIGER

REPUBLIQUE DU NIGER
MINISTERE DE L' ECONOMIE ET DES FINANCES

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE

Etablissement Public à caractère Administratif

Direction Générale : 182, Rue de la SIRBA BP : 13 416 Niamey - Niger

Téléphone : (227) 20 72 35 60 - Fax : (227) 20 72 21 74 Email : ins@ins.ne NIF : 9617/R

<http://www.ins.ne>, <http://www.stat-niger.org>



*Avec le soutien de
l'Union Européenne*

Décembre 2006

Résumé exécutif

Au Niger les données sur le système d'emploi sont fragmentaires. Pour analyser la confrontation entre demande d'emploi et offre d'emplois, il est donc nécessaire d'appréhender chacune de ces deux variables à travers ses déterminants et ses principales caractéristiques.

La demande d'emploi se caractérise par son accroissement rapide. Ainsi, si les tendances se confirment, la population potentiellement active passera de 6,3 millions en 2005 à 28 millions en 2050, soit un peu plus du quadruple de la population en 2005. En 2050 la population des jeunes en début d'activité (les 15- 24 ans) sera de 10,1 millions contre un peu moins de 2 millions en 2001 soit une multiplication par 5.

Il ressort de l'analyse du QUIBB-2005 que la population potentiellement active (15 ans et plus) était de 6 280 197. En ce qui concerne la population active elle s'élevait à 4 008 486 personnes dont 2 754 255 hommes (soit 68,7%) et 1 254 231 femmes (soit 31,3%). Le taux d'activité global s'élevait à 63,83%.

La qualité de la main d'œuvre est faible : 62,6 % de la population active sont sans aucun niveau d'instruction. En outre, la population active est majoritairement pauvre (58,1%).

Au niveau de l'offre d'emploi on retiendra que les structures de l'économie nigérienne sont rigides et peu propices à une promotion d'emplois durables et massifs. Cette offre d'emplois se caractérise notamment par un sous-emploi massif (plus de 750 000 actifs occupés) et l'informalité.

Compte tenu de toutes ces contraintes, l'emploi ne protège pas suffisamment contre de la pauvreté car plus de 58% d'individus effectivement occupés sont pauvres.

L'instabilité politique des années 90 liée à la faible qualité de la gouvernance a largement contribué à accélérer la dégradation de l'économie ce qui a entraîné l'aggravation du chômage et de la pauvreté.

Le taux de chômage est de 15,9%. Ce phénomène touche plus les femmes que les hommes (25,0% contre 11,8%). Par tranche d'âge, les 15-29 ans enregistrent le taux de chômage le plus élevé avec 23,7%. Au niveau des régions, Tillabéri a enregistré le taux le plus faible (autour de 9%) et Agadez, le taux le plus élevé avec 37,2%.

Dans leurs stratégies de recherche d'emplois, les chômeurs utilisent beaucoup plus les relations familiales où d'autres liens que les institutions officielles à cause surtout du manque d'information sur ces institutions.

S'agissant du profil de la pauvreté, 62,1% de nigériens sont considérés comme pauvres en 2005, ce qui représente 7 837 841 personnes sur une population totale de 12 627 023 habitants.

Le Niger compte 1 983 460 ménages, dont les 53% sont pauvres. On retiendra que la taille moyenne de ces ménages pauvres est de 7 personnes contre seulement 5 pour les non pauvres. Les 61,4% de chefs de ménages sont sans aucun niveau d'instruction. La pauvreté touche aussi bien les ménages dont les chefs sont actifs occupés (62,8%) que ceux dont les chefs sont actifs non occupés (60,8%). Toutefois, elle touche beaucoup plus les personnes dont le chef de ménage exerce dans l'agriculture (68,8%).

Concernant l'accès aux ressources de financement, seulement 12% des emprunts des ménages se font d'une façon formelle, soit à travers une banque (1%), une structure de micro- finance (7%), une coopérative (2%), une entreprise (2%).

La population des enfants de 5 à 14 ans est à 3 914 986 en 2005, soit 31% de la population totale.

Quant au nombre d'enfants travailleurs il est de 622 802 personnes. C'est surtout dans les zones rurales que le travail des enfants est plus intense. La population des enfants travailleurs atteint plus de 15% de la population active.

Le travail des enfants entre en concurrence avec l'objectif de scolarisation universelle. Ainsi, 57,6% des enfants sont actifs lorsqu'ils sont sans instruction.

Dans un pays comme le Niger qui a toujours été classé parmi les derniers pays quant à l'indice du développement humain, la pauvreté favorise le travail des enfants. Cette situation est contraire à l'objectif de la scolarisation universelle et se traduit par la non fréquentation ou l'abandon scolaire et la baisse de la qualité de la main d'œuvre. Ce problème se traduit par la baisse de la qualité de la main d'œuvre ce qui entraîne le cercle vicieux de la pauvreté.

TABLE DES MATIERES

RESUME EXECUTIF	II
TABLE DES MATIERES	III
liste des tableaux	V
LISTE DES GRAPHIQUES	VI
LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS	VIII
INTRODUCTION	1
CHAPITRE I.: DIAGNOSTIC DE L'EMPLOI AU NIGER	2
1.1 SECTION I: SITUATION DE L'EMPLOI DANS LES DIFFERENTS SECTEURS D'ACTIVITE:.....	2
1.1.1. <i>L'emploi dans le secteur rural</i>	2
1.1.2. <i>L'emploi dans le secteur informel</i>	2
1.1.3. <i>L'emploi dans le secteur moderne</i>	2
1.1.4 <i>Les contraintes au développement du marché de l'emploi</i>	4
1.2 SECTION II. LES POLITIQUES DE PROMOTION DE L'EMPLOI.....	4
1.2.1. <i>La réforme du cadre juridique et institutionnel de l'emploi</i>	4
1.2.2. <i>Actions de promotion de l'emploi envisagées</i>	5
CHAPITRE II: SYSTEME D'EMPLOI ET PAUVRETE	6
SECTION I: LA DEMANDE D'EMPLOI ET PAUVRETE.....	6
2.1.1. <i>Les déterminants de la demande d'emploi</i>	6
2.1.2. <i>Les caractéristiques de la demande d'emploi</i>	8
2.1.3. <i>La demande d'emploi et pauvreté</i>	11
SECTION II: L'OFFRE D'EMPLOI: DETERMINANTS, CARACTERISTIQUES ET PAUVRETE.....	12
2.2.1 <i>Les déterminants de l'offre d'emploi</i>	12
2.2.2. <i>Les caractéristiques principales de l'offre d'emplois</i>	17
2.2.3 <i>Offre d'emplois et pauvreté</i>	19
CHAPITRE III: CHOMAGE ET PAUVRETE	21
SECTION I: DEGRADATION DE LA SITUATION ECONOMIQUE, CHOMAGE ET PAUVRETE.....	21
3.1.1. <i>Evolution de la gouvernance et de la situation économique</i>	21
3.1.2. <i>La situation du chômage et les stratégies de recherche d'emplois</i>	21
SECTION II: PROFIL DE LA PAUVRETE AU NIGER, RELATIONS CHOMAGE, EMPLOI ET PAUVRETE.....	24
3.2.1. <i>Profil général de la pauvreté au Niger</i>	24
3.2.2. <i>La pauvreté et les caractéristiques démographiques</i>	26
3.2.3. <i>Statut de pauvreté, emploi, chômage</i>	28
3.2.4. <i>Types d'emplois et pauvreté</i>	30
CHAPITRE IV: EMPLOI, INEGALITES ET PAUVRETE	32
SECTION I: CROISSANCE DEMOGRAPHIQUE, DYNAMIQUE DES EMPLOIS ET PAUVRETE.....	32
4.1.1 <i>Accroissement des besoins et disponibilité des ressources disponibles</i>	32
4.1.2. <i>Dynamique des emplois, de la répartition et pauvreté</i>	32
SECTION II LES INEGALITES: FACTEURS EXPLICATIFS ET MECANISMES DE PERPETUATION.....	33
4.2.1. <i>Les inégalités dans l'accès aux ressources de base</i>	33
4.2.2. <i>Les inégalités dans l'accès à l'éducation et à la santé</i>	35
4.2.3. <i>Inégalités dans les revenus</i>	38
4.2.4. <i>Gouvernance et inégalités</i>	39
SECTION III: TRAVAIL DES ENFANTS ET PAUVRETE.....	39
4.3.1. <i>L'ampleur du phénomène</i>	39
4.3.2. <i>Travail des enfants comme stratégie de survie</i>	41
4.3.3. <i>Travail des enfants et mécanisme de perpétuation de la pauvreté</i>	41
CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	43

RECOMMANDATIONS	43
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	46
ANNEXES 1: DEFINITION DES CONCEPTS :	47
ANNEXE 2 : TABLEAUX STATISTIQUES	49

LISTE DES TABLEAUX

Tableau n°1: Indicateurs clés.....	VII
Tableau n°2: Evolution de l'effectif des agents de la fonction publique de 2000 – 2005	3
Tableau n°3: Effectif des salaires du para public et prive par branches d'activite	3
Tableau n°4 : Evolution de la fecondite, de la mortalite, de la population potentiellement active et de la population totale selon le scenario tendanciel	6
Tableau n°5 : Evolutions de la population totale, de la population potentiellement active, de l'age moyen entre 2005 et 2050:.....	8
Tableau n°6: Repartition de la population potentiellement active, active et taux d'activite par milieu de residence.	9
Tableau n°7: Population potentiellement active, population active et taux d'activite par region	10
Tableau n°8 : Le niveau d'instruction de la population active.	11
Tableau n°9 : Repartition de la population active selon le milieu et statut de pauvreté	11
Tableau n°10 : Evolution du pib et de la demande d'emploi satisfaite entre 1998 et 2004	14
Tableau n°11: Evolution de l'emploi dans le secteur moderne de 2000 a 2005	15
Tableau n° 12: Utilisation des credits selon la duree du credit et le secteur d'activite de l'entreprise (en milliards de fcfa)	16
Tableau n°13: Population active, taux d'activite et taux de sous emploi par region	18
Tableau n°14 : Repartition de la population sous employee par branche	18
Tableau n°15 : Demandes d'emplois enregistres et offres d'emplois satisfaites entre 1998 et 2004.....	18
Tableau n°16: Repartition en % de la population active selon le statut dans le travail principal, le sexe et le statut de pauvreté des individus.	19
Tableau n°17 : Population active, population des chomeurs et taux de chômage selon le milieu de residence.	22
Tableau n°18 : Repartition de la population selon le statut de pauvreté et le milieu de residence.....	25
Tableau n° 19: Populations totales, pourcentage et nombre des pauvres en 1993 et en 2005	25
Tableau n°20: Indices de pauvreté selon les regions.....	26
Tableau n°21 : Repartition de la population selon le statut de pauvreté et la taille du ménage en %	27
Tableau n° 22 : Niveau d'instruction du chef de ménage et statut de pauvreté en %	28
Tableau n° 23 : Pauvreté et situation d'activite du chef de ménage (actif occupe ou non) en %.....	29
Tableau n°24: Pauvreté et statut dans l'emploi du chef de ménage (en %)	29
Tableau n° 25:Type d'emplois et pauvreté (en %)	31
Tableau n° 26 : Raisons des emprunts par region (%).....	34
Tableau n°27: Taux bruts de scolarisation par region et selon le sexe au primaire	36

Tableau n° 28: Pourcentage des dépenses moyennes annuelles d'éducation par région et selon le statut de pauvrete.	36
Tableau n° 29: Pourcentage des dépenses de consommation annuelles de sante par région et statut de pauvrete	38
Tableau n° 30 : Evolution du pib et du pib par tete.....	38
Tableau n° 31 : Ampleur du travail des enfants par région.....	40
Tableau n° 32 : Taux d'activite selon le statut au sein du menage.....	41
Tableau n°33: Les raisons des emprunts faits par les menages selon les régions.....	42

LISTE DES GRAPHIQUES

GRAPHIQUE N°1 COMPARAISON, ACTIVITE ET GENRE DANS L'ESPACE UEMOA	9
GRAPHIQUE N°2 : TAUX DE CHOMAGE ET DE SOUS-EMPLOI SELON LE GROUPE D'AGE D'ACTIVITE	22
GRAPHIQUE N°3 : COMPARAISON ENFANTS TRAVAILLEURS- POPULATION TOTALE DES ENFANTS PAR REGION	40

Tableau n°1: Indicateurs clés

Indicateurs	Niveau National	Niveau pauvres			Niveau non pauvres			Ratio pauvres/ non pauvres	Genre	
		Niamey	Autres urbains	Rural	Niamey	Autres urbains	Rural		Masculin	Féminin
Population en age de travailler	6 280 197	4 196 32 / 24,5	341219 / 50,8	3172799/62	367798 / 75.5	330123 / 49.2	1948626 / 38	1,37	3 066 347	3 213 850
Population active	4008486	24.9	51.7	61.7	75.1	48.3	38.3	1,38	2 754 255	1 254 231
Population inactive	2271711	24	49.5	62.4	76	50.5	37.6	1,35	31292	1 959 619
Taux d'activité 15 ans et plus	63.83	59.78	60.88	64.55	58.66	58.74	65.26		89.92	39.03
% activité 5-14 ans	16	44.4	69.8	68.9	55.6	30.2	31.1	2,17	60.6	39.4
Effectif de chômeurs BIT	637525	18443	39281	315593	44842	31084	188282	1,41	324570	312955
Taux de chômage	15.9	25.79	18.91	15.41	20.79	16.03	14.81		11.78	24.95
Taux de sous emploi global	34.62	45.20	36.27	34.88	33.63	28.97	34.36		32.93	38.33

Liste des sigles et abréviations

AGR Activités Génératrices des Revenus

ANPE Agence Nigérienne pour la Promotion de l'Emploi

BCR : Bureau Central de Recensement

CEA Commission Economique pour l'Afrique

CM Chef de Ménage

CNSS Caisse Nationale de Sécurité Sociale

DSRP Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté

INS Institut National des Statistiques

MEBA Ministère de l'enseignement de Base et de l'Alphabétisation

MEF Ministère de l'Economie et des Finances

MFP/T Ministère de la Fonction Publique et du Travail

OMD Objectifs du Millénaire pour le Développement

PAIPCE Programme d'Appui à l'Initiative Privée et à la Création d'Emplois

PIB Produit Intérieur Brut

QUIBB Questionnaire Unifié des Indicateurs de Base du Bien-être

RGP/H Recensement Général de la population et de l'habitat

SDR Stratégie de Développement Rurale

SNE Société Nigérienne des Eaux

SRP Stratégie de Réduction de la Pauvreté

UEMOA Union Economique et Monétaire Ouest Africaine

UPI Unité de Production Informelle

Introduction

L'enquête QUIBB a deux objectifs essentiels à savoir, d'une part fournir des données de base sur les indicateurs du niveau de vie et d'autre part permettre le suivi et l'évaluation des politiques et programmes des projets relatifs à la Stratégie de Réduction de la Pauvreté (SRP) et Objectifs du millénaire pour le développement (OMD).

Du point de vue de ses résultats l'enquête QUIBB donne un certain nombre d'informations statistiques susceptibles d'orienter les décideurs dans leurs actions visant l'amélioration des conditions d'existence des populations.

Ainsi, pour ce qui concerne les ressources humaines cette enquête révèle que la population active s'élève à 4 008 486 de personnes en 2005 dont les 62,6% sont sans aucun niveau d'instruction. Le sous-emploi touche 28,7% de cette population active. La population des sous-employés (soit 750 000 personnes) est rurale à hauteur 86,3%. Le taux de chômage se situe à 15,9 % de la population active. Ce phénomène touche plus les femmes que les hommes (24,95% contre 11,8%). Le taux d'activité global est de 63,8%. Les salariés protégés font 5,3% des actifs occupés et les secteurs informel et rural restent les principaux pourvoyeurs d'emplois.

S'agissant du profil de la pauvreté, 62,1% de nigériens sont considérés comme pauvres en 2005, ce qui représente 7 837 841 personnes sur une population totale de 12 627 023 habitants. Cette pauvreté frappe 53% de ménages tandis que 61,4% de chefs de ménages sont sans aucun niveau d'instruction. La pauvreté touche aussi bien les ménages dont les chefs sont actifs occupés (62,8%) que ceux dont les chefs sont actifs non occupés (60,8%). Toutefois, elle touche beaucoup plus les personnes dont le chef de ménage exerce dans l'agriculture (68,8%).

Concernant l'accès aux ressources de financement, 12% des emprunts des ménages se font d'une façon formelle à travers une banque (1%), une structure de micro-finance (7%), une coopérative (2%), une entreprise (2%).

La population des enfants travailleurs a atteint plus de 15% de la population active. Le travail des enfants entre ainsi en concurrence avec l'objectif de scolarisation universelle.

Le questionnaire des indicateurs de Base du Bien-être (QUIBB) vise à connaître l'ampleur de la pauvreté, ses facteurs explicatifs et les populations cibles. Cela montre la nécessité, dans l'optique de l'analyse de ses résultats de répondre à certain nombre d'interrogations qui sont entre autres: Pourquoi l'économie nigérienne dégage-t-elle des performances aussi faibles, en particulier quant à ce qui est de la création d'emplois durables et décents ? Quels liens existent-ils entre le chômage et la pauvreté ? Qui sont les pauvres ? Où se trouvent-ils ? Dans quels secteurs d'activité travaillent-ils ? Qu'en est-il de l'accessibilité des pauvres aux services sociaux et aux ressources productives ? Quelle est l'ampleur du travail des enfants ? Quels sont les mécanismes de perpétuation de la pauvreté ? Comment briser ces mécanismes par une création soutenue d'emploi durables et décents ?

Dans le développement qui va suivre on tentera de répondre à ces interrogations en nous basant principalement sur les données de l'enquête QUIBB-2005. Toutefois, on fera référence à d'autres sources de données à des fins de comparaisons et pour étayer nos analyses.

Ce travail s'articulera autour de quatre chapitres : le premier chapitre sera consacré au diagnostic ; le deuxième s'intéressera au système d'emplois et pauvreté; le troisième chapitre traitera du chômage et de la pauvreté ; le quatrième sera consacré à l'emploi, les inégalités et la pauvreté. L'étude se terminera par des recommandations.

Chapitre I.: Diagnostic de l'emploi au Niger

Le Niger est confronté à d'énormes problèmes d'emplois avec l'écart important entre l'offre et la demande. Selon les données officielles, 75,5% de la demande n'a pas été satisfaite en 2003. Ainsi, l'offre est loin de couvrir la demande sur le marché du travail. Avec un taux de placement aussi faible, les secteurs parapublic et privé ne sont pas performants en terme d'opportunité offerte aux demandeurs d'emploi. Au contraire, il a été observé une hausse des licenciements et des démissions provenant des nombreuses mesures de compression du personnel et des départs volontaires. Cette situation pourrait s'expliquer par les difficultés économiques que traversent les différents secteurs d'activité

1.1 Section I: Situation de l'emploi dans les différents secteurs d'activité:

1.1 1. L'emploi dans le secteur rural

En zone rurale, les principales sources d'emploi sont l'agriculture, l'élevage, la pêche et le secteur rural non agricole regroupant notamment des activités de transformation des produits agro-sylvo-pastoraux, l'artisanat, les activités de fabrication du matériel agricole et ménager, le commerce, les bâtiments, les services de transport, les services de restauration et autres services. D'après le recensement général de la population de 1988, le secteur rural au sens large occupe 87% de la population active. La situation de l'emploi dans ce secteur se caractérise par un sous-emploi endémique de la main-d'œuvre, la période de travail ne dépassant guère trois à quatre mois dans l'année. Les difficultés du secteur rural encouragent l'exode rural qui, ajouté à la perte d'emplois induite par la longue période de récession liée aux contraintes macro-économiques, a favorisé l'émergence d'un secteur informel ou secteur non structuré en milieu urbain.

1.1.2. L'emploi dans le secteur informel

La plupart des enquêtes réalisées au Niger sur le secteur informel (1980, 1987, 1995) révèlent une importante contribution de ce secteur en matière de création d'emplois. D'après l'enquête réalisée en 1995, 247.293 emplois ont été identifiés dans le secteur informel contre 57.363 pour le secteur moderne. Il convient de souligner que ces effectifs ne comprennent pas les employeurs et les travailleurs indépendants, au nombre de 600.019. Ainsi, le niveau d'emplois dans le secteur (plus de 800.000) montre qu'il constitue un maillon important de lutte contre le chômage.

1.1.3. L'emploi dans le secteur moderne

Le secteur moderne comprend le secteur public, le secteur parapublic et le secteur privé formel

1.1.3.1. Emploi dans le secteur public

Au Niger, l'Etat reste le premier employeur moderne avec 42.500 agents (cadres et auxiliaires confondus) en 1999, 39.254 en 2001. La politique de recrutement automatique des diplômés s'est avérée insoutenable, la masse salariale absorbant l'essentiel du budget de l'Etat au détriment des actions d'investissement. La crise économique, les programmes d'ajustement structurel et les réformes qui se sont suivies, ont eu un impact négatif sur l'emploi (compressions massives du personnel dans le secteur privé, arrêt du recrutement au niveau du secteur public) Ainsi, l'effectif des agents de la fonction publique passe de 39 254 agents en 2001 à 34 184 en 2005. Pourtant l'effectif des fonctionnaires, est loin d'être pléthorique car en terme d'encadrement administratif, on compte cinq (5) fonctionnaires pour mille (1000) habitants en 2001, ce qui en fait l'un des taux les plus faibles en Afrique. Selon le genre, la répartition des fonctionnaires fait ressortir une

disparité énorme entre les hommes et les femmes. Sur un total de 39 746 agents (2000), on comptait 10.349 femmes, soit une proportion de 26%.

Tableau n°2: Evolution de l'effectif des agents de la fonction publique de 2000 – 2005

	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Cadres	32 370	32 675	32 193	31 676	29 219	28 123
Auxiliaires	7376	6879	6646	6453	6482	6061
Total	39 746	39 254	38 839	38129	35 701	34 184

Source : Ministère de la fonction publique, du travail et de l'emploi / ANPE.

1.1.3.2 L'emploi dans le secteur privé et parapublic.

L'évolution de l'emploi s'est traduite par une forte détérioration dans le secteur privé moderne depuis 1990. Toutefois, à partir de 2000, on constate une certaine amélioration au niveau du secteur privé et parapublic.

Tableau n°3: Effectif des salariés du para public et privé par branches d'activité

Années	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Branches d'activités						
Agriculture	1 323	2 041	1 438	1150	798	1166
Industries extractives	2 373	2 226	2 285	2505	2427	2661
Industries manufacturières	2 574	2 603	3 069	3921	3662	3431
Electricité gaz et eau	2 862	4 156	3 789	3536	2766	5883
Bâtiments et travaux publics	3 214	3 845	5 232	4177	3935	4321
Comm. Hôtels, bars et restau-	5 021	5 047	5 896	6664	6630	6724
Transports, communications	4 899	5 439	5 904	6847	6403	6724
Banques, assurances et crédits	1 518	1 839	2 198	2431	2741	3228
Services sociaux	6 215	7 409	7 707	7679	12338	12894
Totaux	29 999	34 140	36 960	38910	41 700	47 032

Source : Ministère de la fonction publique, du travail et de l'emploi : Rapports annuels 2000- 2005

Le tableau ci-dessus montre que les effectifs des travailleurs du secteur privé et parapublic ont connu une progression passant de 29 999 en 2000 à 47032 en 2005 soit une augmentation de 56,78%. Pour ce qui est du secteur public, on observe une baisse continue des effectifs au cours de la même période, résultant de la politique de maîtrise de la charge salariale imposée par la persistance de la tension de trésorerie.

La crise économique subie au cours de cette période a eu des effets négatifs directs sur l'emploi. Un nombre important de salariés des entreprises publiques et privées a été victime de compression du personnel depuis 1996.

1.1.4 Les contraintes au développement du marché de l'emploi

La situation de l'emploi au Niger est la résultante de plusieurs facteurs qui handicapent le bon fonctionnement du marché. En effet, elle émane de l'inadaptation du système éducatif, de l'inadéquation du système de formation professionnelle, des médiocres performances de l'économie nationale, notamment en matière de développement des secteurs promoteurs d'emploi. Les besoins de formation sont mal cernés, d'où la conception de programmes de formation ne répondant pas toujours aux besoins du marché du travail. Le pays ne dispose toujours pas d'une politique en matière d'emploi.

1.2 Section II. Les politiques de promotion de l'emploi

Le chômage (ou le sous-emploi) constitue les principales causes de la pauvreté, des déviances et de l'exclusion sociale. La promotion de l'emploi constitue en conséquence l'une des priorités des pouvoirs publics. Promouvoir l'emploi, c'est offrir au plus grand nombre les possibilités d'exercer des emplois productifs dans tous les secteurs d'activité économique. Pour cette raison, l'ancien cadre juridique et institutionnel du travail et de l'emploi a été réformé afin d'en assouplir les dispositions et créer des conditions plus favorables à l'épanouissement du secteur privé.

1.2.1. La réforme du cadre juridique et institutionnel de l'emploi

La législation du travail en vigueur au Niger jusqu'en 1996, notamment la loi n° 62-12 du 13 juillet 1962, n'était pas considérée par les partenaires sociaux comme un cadre favorable à l'épanouissement des entreprises, bien que des mises à jour aient été opérées dans ce sens par le Ministère du travail. Elle se singularisait par le monopole du placement dévolu au service de la main-d'œuvre (article 170 du code du travail) et l'absence d'une structure de promotion de l'emploi, susceptible de faire face aux problèmes de chômage et de sous-emploi⁴.

1.2.1.1 Réforme du cadre juridique

Après plusieurs sessions de concertation avec les partenaires sociaux (représentants des syndicats patronaux et des travailleurs), un nouveau code a été adopté en 1996 par ordonnance n° 96-039 du 29 juin 1996. Celui-ci réorganise le marché du travail en supprimant le monopole du service de la main-d'œuvre et assouplit les procédures d'embauche et de licenciement pour motif économique. Cette réforme réalisée, a pour but de permettre l'association des partenaires sociaux à la gestion du marché du travail en réaménageant le rôle des services du travail et de l'emploi. La nouvelle législation introduit plus de flexibilité dans le management des ressources humaines dans les entreprises.

1.2.1.2 Réforme du cadre institutionnel

A la faveur de la réforme, une nouvelle structure de promotion de l'emploi a vu le jour : l'agence nationale pour la promotion de l'emploi (ANPE), rattachée au Ministère du travail et de la modernisation de l'administration qui est la structure étatique chargée principalement de la promotion de l'emploi. Cependant, plusieurs autres ministères interviennent aussi dans ce domaine par la mise en œuvre de programmes de promotion de l'emploi qu'ils ont conçus et pour l'exécution desquels ils recourent aux contributions extérieures (ministère des finances et de l'économie par les programmes NIGETIP et NIGETECH, ministère de l'insertion des jeunes, ministère de l'éducation nationale pour le programme "volontaires de l'éducation" et ministère de

⁴ KIARI Liman Tingui, Le marché du travail au Niger Projet Education II, 1989, p. 12.

l'enseignement supérieur avec le service civique national). Chacune de ces institutions exécute en toute autonomie ses programmes en vue de résorber le chômage.

Dans le cadre des relations de coopération avec les pays amis, plusieurs organismes interviennent principalement en milieu rural pour favoriser la création d'emplois. Il s'agit d'organisations non gouvernementales et des associations de droit privé parmi lesquelles figurent l'association française des volontaires du progrès (programme jeunes- villes- emplois), l'ONG Care International (programme d'insertion des jeunes diplômés), le programme alimentaire mondial (programme "food for work"), la CONFEJES (programme entrepreneuriat jeunesse) et l'organisation internationale du travail (programme des emplois pour l'Afrique et programme GERME).

1.2.2. Actions de promotion de l'emploi envisagées

Pour atténuer le phénomène du chômage et promouvoir l'insertion –réinsertion des demandeurs d'emplois, l'Etat, avec l'appui des partenaires au développement, a élaboré un certain nombre de programmes parmi lesquels on peut notamment citer:

- **Le PAICE** (Programme d'Appui à l'Initiative Privée et à la Création d'Emploi. qui vise :
 - la réduction de la charge de l'Etat en baissant la masse salariale par le dégraissage de la fonction publique ;
 - l'orientation des ressources humaines dégagées vers le secteur privé pour participer à la relance économique en donnant un certain dynamisme au secteur privé.
- **Le programme d'insertion des jeunes diplômés qui vise :**
 - le placement des jeunes dans les entreprises à titre de stagiaires ou de salariés ;
 - l'incitation des jeunes à s'installer à leur propre compte par la création de petites entreprises individuelles ou collectives.
- **Le programme d'insertion dans le secteur informel.** Il doit, par des projets pilotes permettre d'insérer des jeunes dans les différentes structures de production.
- **Le programme de service civique national :** ce programme consiste à placer les diplômés de l'enseignement supérieur dans l'enseignement ou l'administration pour une durée de deux (2) ans.
- **Les programmes de contrats et de volontariat : Il vise à orienter les jeunes diplômés vers l'enseignement.** Dans tous les cas le recours aux Volontaires de l'Education (VE) et aux contractuels de l'éducation (CE) a permis de faire face au besoin sans cesse croissant d'enseignants.
- **Le programme d'engagement direct dans la fonction publique.** Entrepris par chaque ministère technique, il est le seul qui permet réellement d'intégrer les jeunes diplômés et de réduire le chômage. Ce programme a eu des effets limités à cause du manque de ressources financières.
- **Le Programme d'Appui a la Création des Emplois Ruraux :** Ce programme est géré par l'Agence Nationale pour la Promotion de l'Emploi (ANPE).

Ces programmes comportent un certain nombre de limites. On peut ainsi noter le fait qu'ils ne concernent généralement que la jeunesse urbaine, ne s'intéressent qu'au secteur moderne et très peu aux secteurs informel et rural. Mais c'est surtout le fait qu'ils ne s'insèrent pas dans le cadre d'une politique économique globale et cohérente visant une promotion durable de l'emploi, qui constitue leur principale faiblesse. Dès lors, il ne serait pas étonnant que leurs effets bénéfiques, au plan de l'ajustement des composantes du système d'emploi, soient limités.

Chapitre II: Système d'emploi et pauvreté

Les données relatives à l'offre et à la demande d'emploi au Niger sont fragmentaires. Pour analyser l'état et le processus d'ajustement entre l'offre et de la demande d'emplois nous nous proposons de passer par la méthode indirecte qui consiste à analyser l'offre de travail à travers ses principaux déterminants et caractéristiques essentiels liés à la dynamique démographique et la demande de travail à travers le dynamisme de l'économie et de ses structures. On examinera ensuite les relations de ces deux variables avec la pauvreté.

Section I: La demande d'emploi et pauvreté

2.1.1. Les déterminants de la demande d'emploi.

D'une manière générale, dans une économie donnée, les déterminants de la demande d'emploi sont les suivants: le rythme de l'arrivée des jeunes sur le marché de travail, l'augmentation du taux d'activité d'une catégorie de la population, les mouvements migratoires, le niveau de qualification de la main d'œuvre, le degré de mobilité (sociale et géographique) de la main d'œuvre et le degré de flexibilité de la demande d'emploi.

Au Niger les principaux facteurs d'influence sur la demande d'emplois sont :

- la fécondité, la mortalité et la structure par âge de la population;
- les mouvements migratoires;
- les facteurs économiques, sociaux et culturels.

2.1.1.1. Fécondité, mortalité et structure par âge de la population

L'influence de la fécondité, de la mortalité et de la structure de la population sur le volume de la demande d'emploi (ou offre de travail) au Niger peut être appréhendée à travers le tableau ci-dessus basé sur l'hypothèse de la confirmation des tendances lourdes passées.

Tableau n°4 : Evolution de la fécondité, de la mortalité, de la population potentiellement active et de la population totale selon le scénario tendanciel

Indicateurs	2005	2015	2025	2050
Fécondité	7,2	6,9	6,6	5,8
Mortalité %°	16,9	14,5	12,2	7,0
Population active (%)	47,9	50,2	50,2	52,2
Population totale en millions	12,6	17,3	24,1	55,8
Les jeunes en début d'activité (15-24 ans) en millions	2,3	3,1	4,4	10,1

Source MEF/BCR -Travaux démographiques volume 1-n° 1 - Avril 2005

L'indice synthétique de fécondité était de 7,2 enfants par femme en 2005. Dans le scénario dit tendanciel la fécondité est supposée évoluer à la baisse comme suit: 6,9 enfants par femme en 2015, 6,6 enfants par femme en 2025 et 5,8 enfants par femme en 2050. Dans le même temps le taux brut de mortalité est supposé connaître l'évolution suivante : 16,9 en 2005, 14,5 en 2015 12,2 en 2025 et 7,0 en 2050. La population totale passera de 12,6 millions en 2005 à 24,1 millions en 2025 soit un doublement sur 20 ans. En 2050 cette population sera de 55,8 millions ce qui revient à dire qu'elle sera, toutes choses égales par ailleurs, multipliée par 4,5. Quant à la population potentiellement active (15 – 64) elle augmentera de 4,3 point passant de 47,9% en 2005 à 52,2% en 2050. Rappelons que selon les enquêtes QUIBB la population potentiellement active (15- 64) s'élève à 6 280 197 en 2005.

Au delà d'un tel scénario, l'hypothèse du maintien d'un fort taux de fécondité et d'une réduction des différents taux de mortalité (en particulier la mortalité infanto juvénile) permet d'affirmer qu'on assistera à une augmentation de l'arrivée, chaque année, des primo- demandeurs d'emplois sur le marché du travail. Pour illustrer cette situation on peut prendre la proportion des jeunes en début d'activité les (15-24 ans) dont la proportion était de 18,1% de la population totale en 2001 soit 1 998 185 individus. En supposant constante cette proportion, le tableau montre que la population des jeunes en début d'activité passera de 2,3 millions en 2005 à 3,1 millions en 2015 et à 4,4 millions en 2025. En 2050 cette population sera de 10,1 millions soit une multiplication par 5 entre 2001 et 2050.

En cas de persistance de mauvaises performances économiques, ces nouveaux demandeurs d'emploi viendront s'ajouter aux anciens employés ce qui accroîtra encore plus la tension sur le marché de l'emploi. En conséquence, en plus de l'immensité des besoins sociaux (éducation, santé, eau potable) qu'il faut satisfaire, le Niger doit mettre en œuvre une politique soutenue de promotion d'emplois pour éviter une augmentation du chômage et de la pauvreté qui frappe déjà 62,1% de sa population (QUIBB- 2005).

2.1.1.2. Mouvements migratoires de la population

Au Niger comme dans la plupart des pays de la sous région c'est l'exode rural qui constitue pour l'essentiel les mouvements des populations. Ainsi, selon l'enquête 1-2-3 intitulée « l'emploi, le chômage et les conditions d'activité dans les principales agglomérations de sept Etats membres de l'UEMOA » de 2001-2002, les migrants ne représentent jamais moins du quart de la population des 7 capitales des pays de l'UEMOA concernées par ces enquêtes. Et dans tous ces centres urbains 79% des migrants proviennent de l'intérieur des pays. C'est généralement après la période hivernale qu'on constate un important exode rural qui se traduit par une croissance rapide des centres urbains. Selon le RGP/H 2001, la population urbaine du Niger connaît un rythme d'accroissement de 3,9% contre 3,2% pour la population rurale. Ce processus d'urbanisation accéléré s'explique largement par l'exode rural qui est la conséquence du caractère essentiellement sous pluie de l'agriculture nigérienne. Cette arrivée continue et massive des jeunes des campagnes se traduit par une augmentation de la demande d'emploi dans les centres urbains. Malheureusement, très souvent, l'absence ou les faibles niveaux d'instruction, de formation et de qualification des exodants pose le problème d'adéquation entre offre et demande d'emploi. Ce désajustement entre l'offre et la demande d'emploi contribue à accroître le chômage, la précarité économique des arrivants, ce qui les expose à la pauvreté.

2.1.1.3. Facteurs économiques, sociaux et culturels

Les facteurs économiques, sociaux et culturels affectent également la demande d'emploi à travers les effets qu'ils exercent sur la participation des différents groupes sociaux. Selon le Questionnaire Unifié sur les Indicateurs de Base du Bien-être (QUIBB), le taux d'activité global de la population nigérienne s'élève à 63,83% ; la population potentiellement active (les 15ans et plus) était de 6 280 197 en 2005 dont 3 066 347 hommes (soit 48,83%) et 3 213 850 femmes, soit 51,17%. En ce qui concerne la population active (active occupée plus les chômeurs), elle était à 4 008 486 personnes dont 2 754 255 hommes (soit 68,7%) et 1 254 231 femmes (soit 31,3%).

On remarque que les femmes sont plus nombreuses dans la population potentiellement active (51,17% contre 48,83% pour les hommes) tandis qu'elles ne représentent que 31,3% de la

population effectivement active. Ainsi, le taux d'activité est de 89,82% chez les hommes et de 39,03% pour les femmes.

Généralement la demande d'emploi des femmes reste très influencée par le temps qu'elles consacrent aux travaux ménagers sans oublier d'autres contraintes socioculturelles qui limitent souvent leur participation aux activités productrices et génératrices de revenus (AGR).

Quant à l'offre de travail des enfants (les ans 4-14 ans), elle est influencée par certains facteurs comme la disponibilité et l'accessibilité des infrastructures scolaires, le coût de l'éducation, la valeur du travail. Elle dépend aussi des politiques éducationnelles des pouvoirs publics et des conditions économiques objectives des familles.

Il arrive enfin que des pesanteurs sociales soient à l'origine d'une certaine immobilité sociale. Ainsi, des individus au chômage peuvent refuser d'exercer certains métiers soit disant réservés à des castes qui sont parfois considérées comme inférieures.

2.1.2. Les caractéristiques de la demande d'emploi

Les caractéristiques de la demande d'emplois relèvent de la dynamique démographique, de la participation aux activités, des aspects socioculturels.

2.1.2.1 Caractéristiques démographiques

Les principales caractéristiques de demande d'emploi découlent des grandes tendances démographiques du pays. Ainsi cette demande connaît une augmentation rapide en rapport avec :

- l'accroissement rapide de la population : avec un croît démographique de 3,3% le Niger affiche l'un des taux de croissance les plus élevés du monde. La population nigérienne en 2005 est de 12 627 063 habitants (QUIBB 2005).
- la jeunesse de la population nigérienne car selon le RGP/H de 2001, la classe des moins de 15 ans fait 47% de la population totale. En outre les moins de 15 ans font 48% de la population rurale et 44,5% de la population urbaine.
- l'importance de la population potentiellement active (les 15ans et plus) : elle s'élève à 6 280 197 en 2005, soit 49,7% de la population totale.

Tableau n°5 : Evolutions de la population totale, de la population potentiellement active, de l'âge moyen entre 2005 et 2050:

Désignation	2005	2010	2015	2020	2025	2030	2035	2040	2045	2050
Popula. Totale (millions)	12,6	14,7	17,3	20,4	24,1	28,5	33,7	39,8	47,1	55,8
% 15-64	6,3	7,2	8,7	10,3	12,0	14,3	17,0	20,3	24,3	28,0
Age moyen	15,0	16,0	16,0	16,0	16,0	16,0	17,0	17,0	17,0	17,0

Source MEF/BCR Travaux démographiques volume 1-n° 1 - Avril 2005

Ce tableau montre que la population nigérienne est jeune car l'âge moyen est relativement bas (15 ans en 2005). Toutefois, cet âge moyen va s'accroître pour afficher un gain de 2 ans d'ici le milieu de ce siècle. Dans le même temps, la population totale passera de 12,6 à 55,8 millions soit une multiplication par 4,42. La population potentiellement active connaîtra pratiquement une évolution similaire passant de 6,3 millions en 2005 à 28,0 millions en 2050 soit une multiplication par 4,44.

Cela montre l'impérieuse nécessité de mettre en place un processus ambitieux de création d'emplois décents. C'est encore une fois de plus la seule manière de permettre au Niger d'éviter une aggravation du phénomène du chômage et de la pauvreté et les conséquences qui pourraient y avoir sur la stabilité politique et sociale du pays.

2.1.2.2 Participation et qualité de la participation aux activités économiques

L'autre élément essentiel de la caractéristique de la demande d'emplois, c'est le taux de participation des populations aux activités économiques. Le tableau ci-dessus nous donne la répartition de la population active.

Tableau n°6: répartition de la population potentiellement active, active et taux d'activité par milieu de résidence.

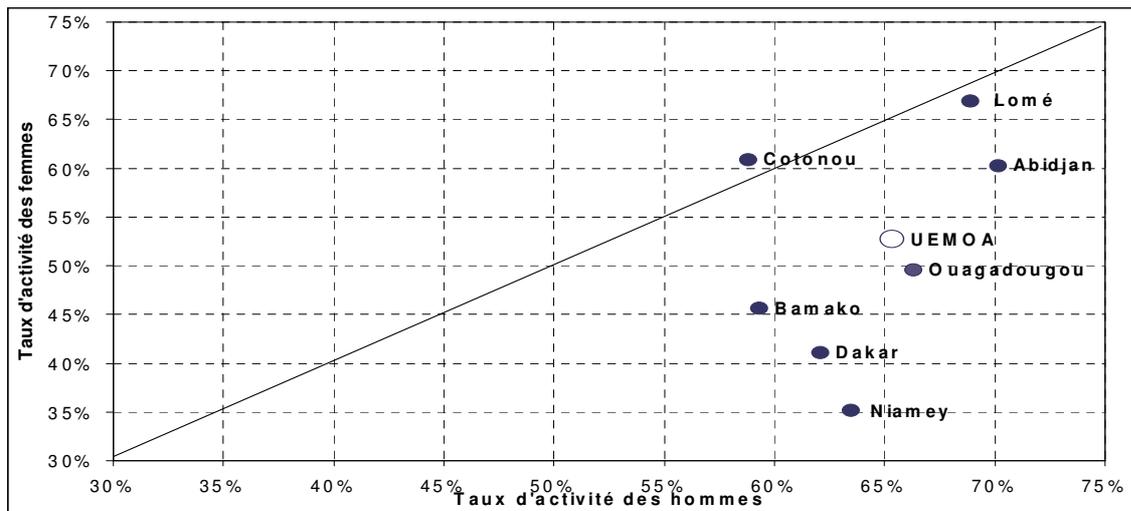
Milieu de résidence	Pop. potentiellement active	Pop.active	Pourcentage	Taux d'activité
Urbain	1158772	688 910	17,2	59,45
Rural	5121425	3 319 576	82,8	64,82
Total	6280197	4 008 486	100	63,83

Source : INS/QUIBB-2005

La population en âge de travailler ou potentiellement active s'élève à 6 280 197 et la population active est de 4 008 486 de personnes soit un taux d'activité global de 63,83%. Dans les zones rurales ce taux dépasse de plus de 5points celui des centres urbains (64,81% contre 59,45%). La population active est essentiellement rurale à 82,8%. Cela montre l'importance des efforts à fournir pour promouvoir les emplois durables en particulier dans les zones rurales.

Le taux de participation varie non seulement avec le milieu de résidence (rural ou urbain) mais aussi selon le sexe. Le graphique ci-dessus présente le taux de participation par sexe dans certains pays de la sous région.

Graphique n°1 Comparaison, activité et genre dans l'espace UEMOA



Source : Enquêtes 1-2-3, phase 1, 2001-2002, sept agglomérations UEMOA, PARSTAT

Il ressort de ce graphique, qu'au sein des pays de l'UEMOA, le taux d'activité des femmes est en général plus faible que celui des hommes. On observe qu'à Niamey ce taux est plus faible que dans les autres capitales.

Des efforts doivent être faits en vue d'augmenter le taux d'activité des femmes car il est impossible de réduire la pauvreté sans une participation effective des femmes (qui représentent plus de la moitié de la population) aux activités de création des richesses.

Afin de déterminer le niveau de participation dans chaque région, le tableau ci-dessous nous donne la population en âge de travailler, la population active et le taux d'activité.

Tableau n°7: Population potentiellement active, population active et taux d'activité par région :

Région	Pop.potentiel. active	Pop. Active	Pourcentage	Taux d'activité
Agadez	196 978	138 195	3,4	70,16
Diffa	204 473	123 735	3,1	60,51
Dosso	866 580	629 262	15,7	72,61
Maradi	1 217 373	734 342	18,3	60,32
Tahoua	1 110 511	677 171	16,9	60,98
Tillabéri	1 053 317	667 024	16,6	63,33
Zinder	1 143 535	751505	18,7	65,72
Niamey	487 430	287 252	7,2	58,93
Total	6 280 197	400 8486	100,0	63,83

Source : INS/QUIBB-2005

Les régions enregistrent des taux d'activité variables mais qui sont toujours restés nettement supérieurs à 50%. Il est plus élevé à Dosso avec 72,6 % et plus bas à Niamey avec 58,9%. Trois régions enregistrent des taux supérieurs à la moyenne nationale (63,8%) à savoir Dosso avec 72,6%, Agadez avec 70,2%, et Zinder avec 65,7%.

Pour ce qui concerne la répartition de la population active, le tableau ci-dessus montre que Zinder vient en tête avec 18,7% suivie de Maradi avec 18,3%. La région de Diffa ferme la marche avec seulement 3,1% de la population active du pays.

Ces données sont importantes parce qu'elles donnent aux décideurs des indications dans le cadre de la politique nationale de promotion d'emploi.

Le niveau d'instruction donne une idée de la qualité de la population active. Avec un taux brut de scolarisation dans l'enseignement primaire de 41,7% en 2001-2002, le Niger demeure l'un des pays les moins scolarisés de l'Afrique et du monde. Ce faible niveau d'instruction se reflète à travers le niveau d'instruction des individus composant la population active. Ainsi, il ressort des données de l'enquête QUIBB 2005 que 62,6 % de la population sont « sans aucun niveau d'instruction » et seulement 0,6% ont un niveau supérieur (voir le tableau n°8 ci – dessous). L'enquête 1-2-3 révèle, quant à elle, qu'à Niamey les chômeurs ont un nombre moyen d'années d'études réussies de 5,4. Ce taux est le plus faible enregistré dans les 7 capitales des pays de l'UEMOA couvertes par ces enquêtes.

La qualité de la main d'œuvre est un facteur de productivité et d'augmentation des richesses créées, et donc d'amélioration des conditions d'existence. Au Niger, le faible niveau d'instruction de la population dans son ensemble n'épargne pas la population active comme le montre le tableau suivant.

Tableau n°8 : Le niveau d'instruction de la population active.

Niveau d'instruction de l'individu	Effectif	%
Aucun	2 507 806	62,6
Coranique	696 435	17,4
Alphabétisé	53 498	1,3
Primaire	474 417	11,8
Secondaire	187 920	4,7
Form technique et prof	64 596	1,6
Supérieur	23 814	0,6
Total	4 008 486	100,0

Source : INS/QUIBB-2005

Il ressort en effet de ce tableau que 2 507 806 personnes sur les 4 008 486 qui constituent la population active (soit de 62,6%) n'ont aucun niveau d'instruction. Parmi les individus qui ont un certain niveau d'instruction, le plus fort pourcentage relève de l'école coranique (17,4%) suivi de ceux qui ont le niveau primaire (11,8%). A peine 5% de cette population active a le niveau secondaire tandis 1,6% ont une formation technique et professionnelle. Ceux qui ont un niveau supérieur représentent seulement 0,6% de la population active.

Ces données montrent l'existence d'un obstacle essentiel dans la lutte contre la pauvreté au Niger à savoir celui de la qualité de main d'œuvre. Le pays doit fournir beaucoup d'efforts pour relever le niveau d'instruction de sa population, car c'est le seul moyen d'accroître la qualité de sa main d'œuvre, donc d'augmenter ses capacités de création des richesses et de réduire la pauvreté.

Le faible niveau d'instruction de la population et la faiblesse de la qualification de la main d'œuvre posent un problème plus fondamental: celui de l'adéquation entre les offres de travail d'un côté et les offres d'emplois de l'autre. En effet, il arrive que le chômage coexiste avec des offres d'emplois non satisfaites parce que les individus en chômage n'ont pas les qualifications requises.

2.1.3. La demande d'emploi et pauvreté

La pauvreté n'épargne pas, elle aussi, la population active. Toutefois, la population active rurale avec 61,7% de pauvres est plus frappée par le phénomène que la population active urbaine dont la proportion de pauvres est moins importante (soit 40,5% de pauvres).

Tableau n°9 : Répartition de la population active selon le milieu et statut de pauvreté

	Pauvre	Non pauvre	Total
Urbain	40,5	59,5	100
Rural	61,7	38,3	100
Total	58,1	41,9	100

Source : INS/QUIBB-2005

Pour l'ensemble du pays la population active est majoritairement pauvre (58,1%). Signalons enfin qu'il existe une certaine disparité entre Niamey et les autres centres urbains. En effet, la population active de la ville de Niamey ne compte que 24,9% de pauvres contre 51,7% pour les autres centres urbains.

En conclusion, il ressort de l'analyse des principaux déterminants et des principales caractéristiques de la demande d'emploi, en relation avec la pauvreté que :

- cette demande d'emploi connaît une augmentation rapide ;
- cette tendance à l'accroissement rapide de la demande d'emploi est structurelle.

Par ailleurs, même la population active, caractérisée par un faible niveau d'instruction, demeure largement exposée au phénomène de la pauvreté.

Il s'agit, à présent, d'articuler ces informations relatives à la demande d'emplois avec les capacités réelles d'offre d'emplois de l'économie nigérienne.

Section II: L'offre d'emploi: déterminants, caractéristiques et pauvreté

Pour analyser l'adéquation de l'offre d'emploi et de la demande d'emploi, il est nécessaire de passer en revue les principaux déterminants et les principales caractéristiques de cette offre.

2.2.1 Les déterminants de l'offre d'emploi

L'offre d'emploi dans une économie dépend d'un certain nombre de facteurs d'influence qui sont principalement :

- Les structures de l'économie ;
- La croissance qu'elle dégage ;
- Les performances sectorielles ;
- La qualité de la gouvernance.

2.2.1.1. Les structures de l'économie et création d'emplois

Les structures d'une économie déterminent sa capacité de créer ou non des emplois. Pour le cas du Niger, il est difficile de comprendre sa situation économique actuelle sans faire référence à son histoire économique. Sur ce plan, le pays n'a pas été, loin s'en faut, une colonie favorisée. En effet, contrairement à d'autres pays de l'Afrique francophone (Côte d'Ivoire, Sénégal) le Niger n'a pas hérité des infrastructures administratives et sociales solides et d'un tissu industriel soutenu par un secteur privé dynamique. Ainsi, dès 1960, l'Etat a souhaité fonder un secteur public qui soit le moteur du développement en général et de la promotion d'emploi en particulier. C'est pour toutes ces raisons que les pouvoirs publics ont été au centre de toutes les réalisations qu'a enregistrées le pays dans divers domaines.

Toutefois, malgré les efforts consentis, l'économie nigérienne est restée fondamentalement dominée par un secteur rural dont la contribution au PIB se situe autour de 40% au cours des 15 dernières années. Aujourd'hui, ce secteur utilise, selon le QUIBB-2005, près de 82% de la population active. En outre selon le RGP/H- 2001 plus de 83% de la population nigérienne est rurale. De plus, les activités du secteur sont restées dépendantes des aléas climatiques et les techniques de production utilisées demeurent archaïques. « *Comment ne pas être pauvres ... à l'issue de chaque mauvaise récolte nous compromettons tout ce que nous possédons comme biens* » se demandent un groupe de paysans (DSRP-2002 : les causes de la pauvreté selon les populations).

La crise économique de la première moitié des années 80 (dont le renversement de tendance sur le marché d'uranium a été un détonateur) a sonné le glas de l'interventionnisme des pouvoirs publics. Ainsi, l'Etat s'est dégagé des activités productives et de la promotion d'emploi, laissant la place à un secteur privé embryonnaire et mal préparé à prendre la relève. Pendant ce temps, il a été difficile de mettre en œuvre des réformes économiques susceptibles de permettre au pays de sortir de la crise par le haut, c'est à dire par une modernisation de ses techniques de production, une création accrue des richesses, une création massive d'emplois, un accroissement des revenus distribués, un

accroissement des exportations et une capacité de faire face à l'endettement intérieur et extérieur du pays. Faute de n'avoir pas atteint leurs objectifs, les politiques d'ajustement se sont traduites, entre autres, par une aggravation du chômage et du phénomène de pauvreté.

C'est pour toutes ces raisons que l'économie nigérienne a été structurellement dans l'impossibilité de générer des emplois pour absorber les anciens employés qui perdent leur emploi et les primo demandeurs qui, compte tenu de la dynamique démographique, arrivent massivement sur le marché de travail.

2.2.1.2. Croissance économique globale et création d'emplois

La croissance durable et soutenue est l'un des principaux axes stratégiques de la Stratégie de la Réduction de la Pauvreté (SRP). Pour réduire le niveau de pauvreté de manière significative dans les pays africains et se rapprocher des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) visant à réduire de moitié la pauvreté à l'horizon 2015, on estime que le taux de croissance doit dépasser 7% par an en moyenne. La Commission Economique pour l'Afrique (CEA) estime à six (6) seulement le nombre de pays qui ont atteint ou dépasser ce taux en 2005.

Au regard de la problématique des relations entre la croissance économique et la création d'emplois, la corrélation entre ces deux variables n'est pas toujours positive. Une croissance peut être génératrice, destructrice d'emploi ou sans effet sur l'emploi. Si le secteur objet de relance utilise plus de main d'œuvre que des machines, la croissance se traduit par la création d'emploi. Si par contre la croissance économique résulte d'une utilisation intensive des machines, elle peut soit avoir des effets négligeables sur la création d'emploi soit aboutir à la destruction des emplois existants.

Pour le cas du Niger est il utile de prendre l'évolution du produit intérieur brut et de l'articuler avec la création d'emploi pour voir les effets de la croissance sur la création d'emploi. Ceci dans l'optique de voir si au Niger, dans une période récente, on peut parler de corrélation entre la croissance et la création d'emplois. Pour ce faire et compte tenu de l'insuffisance de données statistiques fiables, nous nous contenterons des données (sans doute très partielles) collectées par l'Agence Nationale pour la Promotion de l'Emploi (ANPE). En effet, il est difficile, à l'heure actuelle, de connaître avec exactitude le nombre les emplois réellement créés (ou détruits) chaque année car les placements se font généralement à travers des circuits non officiels. A titre indicatif le tableau ci-dessous donne l'évolution du PIB et le volume de la demande d'emplois satisfaite par an entre 1998 et 2004.

Ces données ne font pas apparaître une certaine corrélation entre l'évolution du PIB et celle de la création d'emplois. Par contre on peut remarquer que le Niger n'arrive pas à dégager le minimum de croissance prévu (7% en moyenne) pour réduire de manière significative la pauvreté. De plus l'évolution erratique de cette croissance montre que les bases de production de l'économie nigérienne sont très fragiles. Dans de telles conditions, il est difficile voire impossible d'avoir une création massive et cumulative d'emplois.

Si au niveau macro-économique les performances sont aussi mauvaises en matière de la création d'emplois qu'en est –il, de façon plus détaillée, des performances des différents secteurs dans ce domaine ?

Tableau n°10 : Evolution du PIB et de la demande d'emploi satisfaite entre 1998 et 2004

Années	Demande d'emploi satisfaite	Croissance de la demande d'emploi %	Croissance du PIB %
1998	3267	-	13,12
1999	2934	-10,2	1,46
2000	2765	-5,8	4,60
2001	3562	28,8	2,26
2002	3752	5,33	5,3
2003	4184	11,5	3,3
2004	4007	-4,23	-1,0

Source : INS/ANPE/ DSRP

2.2.1.3. Performances sectorielles

2.2.1.3.1 Au niveau du secteur rural

Le PIB du secteur rural a connu une évolution en dents de scie. Il a cru de 6,7%, 4,5%, - 9,6%, 13,0% en 2002, 2003, 2004, 2005 (source INS). Une telle évolution montre la vulnérabilité des activités économiques au niveau de ce secteur.

En plus, la demande du travail est très importante au niveau de ce secteur pendant la saison des pluies, période propice aux activités agricoles. A cette période d'intenses travaux champêtres, on peut dire que la quasi totalité de la force de travail disponible (y compris le travail des enfants) est utilisée. Malheureusement, le secteur rural reste le plus grand pourvoyeur des candidats à l'exode compte tenu de la sous utilisation de sa main d'œuvre sur bonne partie de l'année.

2.2.1.3.2 Au niveau du secteur moderne

Ce secteur se trouve dans l'impossibilité de soutenir une promotion durable d'emploi du fait :

- du problème de financement du secteur : les entreprises nigériennes sont obligées de s'autofinancer ce qui réduit leur capacité d'investir et donc d'expansion; on estime qu'à peine 15% du crédit alloué par les banques est destiné au financement des investissements, tandis que les activités de services (très peu génératrices d'emplois durables) s'accaparent de plus de 80% du crédit.
- du problème de la taille des unités qui le composent qui leur empêche de créer massivement des emplois; seuls 2% de ces entreprises affichent plus de 100 salariés;
- du problème de la faible productivité de la main d'œuvre ;
- des problèmes institutionnels avec la dispersion des textes qui régissent le secteur ;
- du problème lié à l'étroitesse du marché local et de la concurrence des importations ;

2.2.1.3.3 Au niveau de la fonction publique

De l'indépendance au milieu des années 80, l'Etat a été le principal pourvoyeur d'emplois en particulier à travers la fonction publique. Toutefois, avec les mesures d'ajustement la fonction publique a cessé d'embaucher avant de se voir contrainte de réduire ses effectifs sous les injonctions des bailleurs de fonds comme le montre le tableau ci-dessus.

Tableau n°11: Evolution de l'emploi dans le secteur moderne de 2000 à 2005

Années	Effectif secteur moderne hors fonction publique	Effectif fonction publique	Evolution en % effectif fonction publique	Total secteur moderne
2000	29999	39746	-	69745
2001	34140	39254	-1,23	73394
2002	36960	38839	-1,06	75799
2003	38910	38129	-1,83	77039
2004	41700	35701	-6,36	77401
2005	47032	34184	-4,24	81216

Source : MFPT/ANPE

Ce tableau montre que même s'il y a une création d'emplois de 2000 à 2004 dans le secteur moderne qui est le principal pourvoyeur d'emplois salariés du pays (+ 16,5% sur la période), les effectifs de la fonction publique ont continué à baisser. Ainsi, l'effectif de la fonction publique qui était de 42 706 agents en 1998 est retombé à 34 184 agents en 2005 soit une baisse de près de 20%.

2.2.1.3.4 Au niveau du secteur informel

Selon l'enquête 1-2-3 de 2002 sur « le secteur informel dans la Communauté Urbaine de Niamey : performances, insertion et perspectives », le secteur informel occupe 143 600 personnes dans la seule ville de Niamey soit un ratio emploi informel/population urbaine de 0,213. Malheureusement, très souvent, l'informalisation reste synonyme de précarisation c'est à dire d'une certaine instabilité, d'une absence de contrôle, de protection et d'une vulnérabilité économique et sociale des emplois.

Les résultats du QUIBB font ressortir la forte proportion du nombre des travailleurs à leur compte dans la répartition de la population active (2 709 242 personnes sur les 4 008 486 soit 81,7%) laisse supposer la prépondérance de ce secteur dans les activités économiques et en particulier dans le processus de création d'emplois.

Toutefois, la catégorie des « travail à son propre compte » contribue à hauteur de 80% à la population des sans emplois, ce qui montre la vulnérabilité de ceux qui travaillent dans ce secteur.

Selon l'enquête 1-2-3 de 2002, le secteur informel renferme 101 000 Unités de Production Informelles (UPI). Précisons que dans cette étude, le secteur informel se définit comme « **l'ensemble des unités de production dépourvues de numéro d'identification et/ou de comptabilité écrite formelle** ».

On estime que près de 7 ménages sur 10 de la ville de Niamey tirent l'ensemble ou partie de leurs revenus des activités informelles. Ceci témoigne de son importance pour la vie des ménages. C'est un secteur qui constitue un rouage essentiel pour la satisfaction des besoins des ménages.

Cependant, les conditions d'activités dans ce secteur demeurent très précaires car moins de 11% des Unités de Production Informelle disposent d'un local pour exercer leurs activités. On estime que 87% des UPI sont privées d'eau, 79% n'ont pas d'électricité et 96% sont sans téléphone. En outre la main d'œuvre (dont 46,8% entretient des liens avec les employeurs), ne bénéficie d'aucune prestation. Selon toujours la même enquête 6/10 d'actifs travaillant dans ce secteur font largement plus de 48 heures/semaine. L'inadéquation entre emploi et rémunération explique cette surcharge horaire car c'est la seule manière d'obtenir un revenu acceptable.

En définitive, même si le secteur informel connaît un certain dynamisme depuis quelques années, il n'est pas en mesure, tel qu'il fonctionne aujourd'hui, de générer des emplois décents en vue d'une réduction significative de la pauvreté.

2.2.1.4. Financement des activités économiques

La création des emplois dépend de l'orientation ou non des investissements vers des secteurs d'activité à haut potentiel d'emploi comme l'agriculture, les industries de transformation notamment.

Le tableau ci-dessus montre l'utilisation des crédits au niveau de trois branches d'activité.

Tableau n° 12: utilisation des crédits selon la durée du crédit et le secteur d'activité de l'entreprise (en milliards de Fcfa)

Secteurs d'activité	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Agriculture pêche	1,1	1,0	4,0	0,5	0,6	1,1
Court terme	1,1	1,0	4,0	0,5	0,6	0,9
Moyen terme	-	-	-	-	-	0,2
Long terme	-	-	-	-	-	
Industrie manufacturière	8,5	8,6	10,1	5,2	5,1	12,5
Court terme	7,7	8,2	9,5	4,7	3,4	9,7
Moyen terme	0,8	0,4	0,6	0,5	1,7	2,8
Long terme	-	-	-	-	-	-
Commerce restaurants hôtels	44,0	42,4	35,9	42,9	52,5	61,2
Court terme	41,7	40,1	34,1	40,7	46,2	53,7
Moyen terme	2,3	2,3	1,8	2,1	6,3	7,5
Long terme	-	-	-	-	-	-

Source : INS/Bulletin Trimestriel de statistique 1° Trimestre 2006

Ce tableau montre la faiblesse des crédits accordés à l'agriculture qui est pourtant le secteur qui concentre, comme on l'a vu, près de 84% de la population totale (RGP/H 2001) et plus de 82% de la population active du pays (QUIBB 2005). Ce tableau montre surtout la place très négligeable accordé au crédit à moyen terme (seulement 0,2 milliard en 2005). Quant au crédit à long terme, qui concerne les investissements générateurs de croissance et d'emplois, il est inexistant au niveau de l'agriculture sur la période considérée.

Le deuxième secteur ayant un potentiel d'emplois durables et décents à savoir les industries de transformations, est à peine mieux loti. S'il a bénéficié de plus de crédit à court et à moyen terme que le secteur rural, il n'a pas, par contre, enregistré de crédit à long terme.

En revanche, la part la plus importante des crédits est réservée au secteur « commerce restaurants et hôtels » qui n'est pas toujours générateur d'emplois massifs, durables et décents.

Tous secteurs confondus, les crédits à long terme, générateurs d'investissements durables, de croissance, de création d'emplois et de développement sont inexistants.

En outre le système bancaire moderne s'intéresse très peu au financement des activités rurales jugées par lui très risquées. C'est ainsi que, selon QUIBB -2005 le système de financement informel (tontines) restent très populaire chez les ménages (43% de ménages les pratiquent contre seulement 10% de ménages qui font de l'épargne au niveau des banques).

2.2.1.5. Qualité de la gouvernance

Dans les années 90, le Niger n'a pas créé des conditions d'attractivité nécessaire (stabilité politique et des institutions) en vue de bénéficier des capitaux extérieurs générateurs d'investissements, de croissance et de création d'emplois en raison de la mauvaise gouvernance qu'il a connue.

A tous ces blocages liés aux déterminants de l'offre d'emplois, il faut ajouter certaines caractéristiques qui sont très peu propices à la promotion d'emplois durables.

2.2.2. Les caractéristiques principales de l'offre d'emplois

Les caractéristiques de l'offre d'emplois découlent de l'analyse précédente de ses principaux déterminants. Plus précisément l'offre d'emploi se caractérise par :

◆ *Sa faiblesse*

La faiblesse de l'offre d'emploi découle des structures économiques, du caractère embryonnaire du secteur moderne, du désengagement de l'Etat et de la cessation des recrutements dans la fonction publique.

◆ *Sa précarité*

Les enquêtes QUIBB font ressortir que la population active est constituée de 2 709 242 indépendants (travailler à son propre compte). En terme de proportion les indépendants font 81,7% de la population active et les salariés 5,3% ce qui montre le caractère dominant des emplois précaires.

◆ *Son caractère essentiellement saisonnier*

Le secteur rural qui renferme plus de 82% de la population active (QUIBB -2005) ne connaît, au mieux, que 3 mois d'activité intense. Le reste du temps (9 mois sur 12), la population active rurale est partagée entre le sous emploi, l'exode rural et le chômage.

◆ *L'importance du sous emploi*

L'importance du sous-emploi constitue l'une des caractéristiques de l'offre d'emplois de l'économie nigérienne. En effet, la population des sous-employés est estimée, selon le QUIBB, à 750 148 personnes pour une population active de 4008486 personnes. La population des sous-employés est composée de 582 301 hommes soit 77,62% et de 167 847 femmes soit 22,38%. Sur les 750 148 personnes composant la population active occupée sous employée 647 402, soit 86,3% vivent dans les zones rurales et seulement 102 746 soit 13,7% sont dans les centre urbains.

Le taux de sous-emploi est plus élevé chez les femmes que chez les hommes (38,33% pour les femmes contre 32,93% chez les hommes).

L'analyse par tranches d'âge fait ressortir que les 15 - 29 ont le taux de sous-emploi le plus élevé (38,89%) contre 32,52 pour les 30-49, 30,43 pour les 50-64 et 25,24 pour les 65 et plus.

On note également une certaine disparité régionale comme le montre le tableau suivant :

Tableau n°13: Population active, taux d'activité et taux de sous emploi par région

Région	Pop. Active	Taux d'activité	Popul. Active en %	Taux de sous emploi
Agadez	138 195	70,16	3,4	38,25
Diffa	123 735	60,51	3,1	46,76
Dosso	629 262	72,61	15,7	22,26
Maradi	734 342	60,32	18,3	28,76
Tahoua	677 171	60,98	16,9	34,3
Tillabéri	667 024	63,33	16,6	48,07
Zinder	751505	65,72	18,7	35,65
Niamey	287 252	58,93	7,2	36,51
Total	4 008 486	63,83	100	34,62

Source : INS/QUIBB-2005

Il ressort de ce tableau que le taux de sous - emploi est plus faible à Dosso avec 22,3%, Maradi avec 28,8%. Dans toutes les autres régions il dépasse les 30%. Ainsi, il est de 34,3% à Tahoua, de 35,7% à Zinder, de 36,5% à Niamey. La région de Tillabéri bat le record national de sous emploi avec un taux de 48,1%.

Quant à la répartition de la population sous employée par branches, elle se présente comme suit:

Tableau n°14 : Répartition de la population sous employée par branche

Sect.	Agric	Mines	Produc	Constr	Transp	Comm	Service	Ed-santé	Ad.	Autres	Total
Repart.	58,2	3,5	6,6	1,6	0,9	22,6	3,9	1,3	0,4	0,9	100

Source : INS/QUIBB-2005

L'agriculture est donc la branche d'activité la plus touchée par le phénomène de sous emploi. En effet, 58,2% de la population active sous- employée relève de ce secteur contre seulement 0,4% et 1,4% respectivement dans l'administration, l'éducation et la santé.

En résumé, le sous emploi concerne principalement les populations rurales. On note également que les hommes sont plus concernés que les femmes. Au plan régional, Diffa avec 46,8% et Tillabéri avec 48,1%, affichent les taux les plus élevés.

Ces différentes données sur le sous-emploi montrent que l'économie nigérienne a des contraintes structurelles quant à sa capacité de générer massivement des emplois permanents. Elle a une faible capacité de satisfaction de la demande d'emplois comme le montre le tableau suivant:

Tableau n°15 : Demandes d'emplois enregistrés et offres d'emplois satisfaites entre 1998 et 2004

Années	Demandes d'emploi	Offres d'emploi satisfaites	% de l'offre d'emplois satisfaite
1998	17396	3267	18,8
1999	16023	2934	18,31
2000	15066	2765	18,35
2001	20064	3562	17,75
2002	19507	3752	19,23
2003	16333	4184	25,61
2004	15872	4007	25,24
Total	120261	24471	20,35

Sources : ANPE

Les données de ce tableau sont loin de refléter la réalité de la confrontation entre la demande d'emplois d'un côté et l'offre d'emplois de l'autre. En effet les questions d'emploi se règlent généralement à travers d'autres circuits que ceux des services officiels de placement. C'est ce qui ressort des données des enquêtes 1-2-3 selon lesquelles seuls 10,2% de chômeurs sollicitent les services de l'Agence Nigérienne pour la Promotion de l'Emploi (ANPE). La majorité passe par d'autres circuits tels que les réseaux de solidarité familiale (70% de demandeurs d'emploi utilisent ce procédé selon les enquêtes 1-2-3).

Malgré l'insuffisance de ces données elles montrent, toutefois la faiblesse du nombre d'emplois créés par rapport à la demande enregistrée. Ainsi, sur la période, seuls 20,35% de la demande totale d'emploi a été satisfaite.

2.2.3 Offre d'emplois et pauvreté

Au Niger, disposer d'un emploi ne permet pas au bénéficiaire d'être à l'abri de la pauvreté. En effet, l'incidence globale de la pauvreté sur la population active est de 58,1% alors que le taux de chômage s'établit à 15,9%.

Tableau n°16: Répartition en % de la population active selon le statut dans le travail principal, le sexe et le statut de pauvreté des individus.

		Pauvre	Non pauvre	Total
Homme	Employeur	34,5	65,5	100
	Travail à son propre compte	60,3	39,7	100
	Salarié	21,5	78,5	100
	Employé de maison	45,9	54,1	100
	Apprenti	49,8	50,2	100
	Autres	42,6	57,4	100
	Nd	56,7	43,3	100
	Total	57,6	42,4	100
Femme	Employeur	27,9	72,1	100
	Travail à son propre compte	61,5	38,5	100
	Salariée	21,4	78,6	100
	Employé de maison	43,9	56,1	100
	Apprenti	84,4	15,6	100
	Autres	50,4	49,6	100
	Nd	50,8	49,2	100
	Total	58,7	41,3	100

Source : QUIBB-2005/INS

L'incidence de la pauvreté varie avec le statut de l'emploi mais aussi du sexe de l'individu comme le montre le tableau ci-dessous. La proportion de pauvres parmi la population active est moins importante chez les salariés, tous sexes confondus (21,5% chez les hommes et 21,4% chez les femmes). Toutefois, si au niveau des salariés les proportions de pauvres sont quasi- identiques, au niveau des autres catégories la situation diffère selon le sexe. Ainsi, la proportion des pauvres est plus forte chez les femmes au niveau des catégories comme « apprenti » (84,4% de pauvres chez les femmes contre 49,8% pour les hommes), « autres » (50,4% contre 42,6%), travail à son propre compte (61,5% contre 60,3%). Au niveau des catégories « employeur » et « employé de maison » la proportion de femmes pauvres est moins importante que celle des hommes (27% contre 34,5% chez les employeurs et 43,9% contre 45,9% chez les employés de maison).

Cette proportion assez importante de pauvres au sein de la population active occupée (58,7% de pauvres contre 41,3% de non pauvres chez les femmes et 57,6% de pauvres et 42,4% de non pauvres chez les hommes) trouve sans doute son explication dans la précarité des emplois notamment ceux générés par les secteurs rural et informel. En effet, ces deux secteurs, même si le tableau ne les met pas en relief explicitement, sont grands pourvoyeurs d'emplois précaires et incertains. Ici, ils concernent surtout les catégories « autres » et « travail à son propre compte ».

Selon le QUIBB-2005, ceux qui ont des emplois sécurisés (salariés) représentent seulement 5,3% de la population active occupée.

Au Niger le système d'emplois se caractérise par une inadéquation structurelle entre la demande et l'offre d'emplois. Cette inadéquation s'explique par une croissance rapide de la demande d'emplois découlant de la dynamique démographique et par une faible qualité de la main d'œuvre d'un côté et de l'autre par la déficience structurelle de l'offre d'emplois due entre autres, au caractère rigide et archaïque des techniques de production (en particulier dans le secteur rural), au caractère embryonnaire du secteur de transformation et à la désorganisation du secteur informel. C'est surtout à cause de tels blocages que ces secteurs sont dans l'incapacité d'absorber la totalité des ressources humaines disponibles. A cela, il convient d'ajouter l'inadéquation des politiques de financement des activités économiques.

Ces déséquilibres structurels entre demande et offre d'emplois ont d'importantes conséquences sur la situation du chômage et sur le phénomène de la pauvreté.

Chapitre III: Chômage et pauvreté

Les réformes économiques entreprises en vue de juguler la crise née dans les années 80 n'ont pas eu les effets escomptés, malgré les efforts importants consentis par le Gouvernement dans le sens de l'amélioration des conditions de vie des populations.

Section I: Dégradation de la situation économique, chômage et pauvreté

3.1.1. Evolution de la gouvernance et de la situation économique

De 1989 à 2000, le Niger a connu une Conférence Nationale, 4 Républiques, 2 coups d'Etat, deux régimes militaires et deux rébellions armées. Cette dégradation de la gouvernance politique (instabilité des institutions) a entraîné à son tour une dégradation de la gouvernance économique.

En effet, cette instabilité politique, institutionnelle et sociale n'a pas permis au Niger de mettre en œuvre des réformes volontaristes susceptibles de lui permettre de sortir de sa crise économique. Le pays est resté plongé dans un marasme économique se traduisant par une dégradation des finances publiques et par des médiocres performances économiques. A cela, il faut ajouter une dégradation des ressources naturelles dues surtout aux pressions qu'exercent sur l'environnement, des populations dont les conditions d'existence se dégradent de jour en jour.

Ainsi, de 1990 à 2004 le Niger a toujours occupé l'une des quatre dernières places quant au classement mondial selon l'indice du développement humain. Le taux de croissance économique réel que le Niger dégage (par exemple ce taux n'a été en moyenne que de 1,9 % entre 1990 et 2000) reste nettement inférieur au rythme de la progression démographique (3,3%). Ce qui ne permet pas d'améliorer les conditions d'existence de la population. Cette année encore le Niger, a occupé le dernier rang parmi les 177 pays du monde classés selon l'Indice du Développement Humain. Et selon les données fournies par le Questionnaire sur les Indicateurs de Base de Bien-être (QUIBB), le pays connaît une aggravation du chômage et du phénomène de pauvreté.

3.1.2. La situation du chômage et les stratégies de recherche d'emplois

3.1.2.1. Chômage

La population active non occupée (les chômeurs) s'élève à 637 525 personnes sur une population active de 4 008 486 soit un taux de chômage de 15,90%. Rappelons que l'enquête 1-2-3 situe le taux de chômage à Niamey autour de 13%.

Au sein de la population des chômeurs, les hommes sont légèrement plus nombreux (324 570 soit 50,9%) que les femmes (312 955 soit 49,1%). Et le taux de chômage est plus élevé dans les centres urbains que dans les zones rurales (19,40% contre 15,18%). Ceci découle sans doute du fait qu'une bonne partie des demandeurs d'emplois ruraux, estimant que les villes offrent plus d'opportunités d'emplois, viennent s'ajouter à ceux des centres urbains à travers le phénomène de l'exode rural.

Le tableau ci-dessus présente la population active et la situation du chômage selon le milieu de résidence.

Tableau n°17 : Population active, population des chômeurs et taux de chômage selon le milieu de résidence.

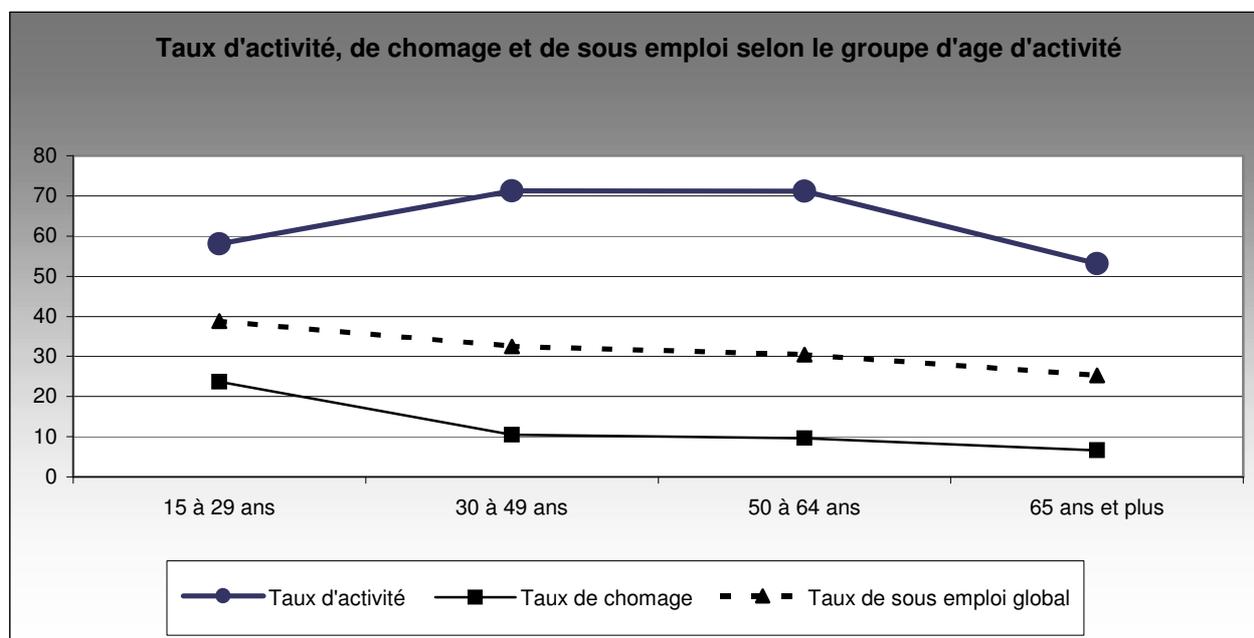
Milieu résidence	Pop active	Pop chômeurs	En % de la popu. Active	Taux de chômage
Urbain	688 910	133 650	21	19,40
Rural	3 319 576	503875	79	15,18
Total	4 008 486	637 525	100	15,90

Source : INS/QUIBB-2005

En outre toujours selon l'enquête QUIBB-2005, les femmes ont, non seulement un taux d'activité plus faible que celui des hommes (39,0% contre 89,8%) mais elles sont encore plus touchées par le chômage avec un taux de 25,0% contre 11,8% pour les hommes.

Le graphique ci-dessus met en relation les taux d'activité, de chômage et de sous-emploi selon les groupes d'âge de la population active.

Graphique n°2 : Taux de chômage et de sous-emploi selon le groupe d'âge d'activité



Source : INS/QUIBB-2005

L'analyse du chômage par groupe d'âge révèle que les 15-29 ans enregistrent le taux de chômage le plus élevé avec 23,7%. De plus le graphique ci-dessus montre que le taux de chômage diminue avec l'âge car il est de 10,5%, 9,6% et 6,6% respectivement pour les 30-49 ans, les 50-64 et les 65 et plus.

Pour ce qui est du taux de sous-emploi, il connaît la même évolution que le taux de chômage.

Quant au taux d'activité, il enregistre une évolution contraire à celle des deux précédentes variables. Ainsi, il est croissant pour les 15-29 ans, stable pour les 30-49ans et décroissant pour les 50 ans et plus.

Pour réduire le chômage et le sous-emploi, des efforts doivent être fournis au niveau des 15-29 ans qui restent la frange de la population la plus exposée aux deux phénomènes. Ces données indiquent que les jeunes ont un sérieux problème d'insertion dans le circuit de production et que c'est à ce niveau que des actions volontaristes doivent être entreprises.

Au Niveau des régions la situation du chômage est très variable. En effet, si Tillabéri avec 9,9%, Zinder avec 11,8%, Maradi avec 12,0%, Dosso avec 14,7% enregistrent des taux de chômage inférieurs au taux national (15,9%), les taux des autres régions sont nettement plus élevés. C'est ainsi que Niamey enregistre (22,03%), Tahoua (23,1%), Diffa (25,2%). Agadez, enregistre le taux le plus élevé avec 37,2%. Ce taux de chômage excessivement élevé de la région d'Agadez peut être lié au fait que cette zone est reconnue comme carrefour des immigrés en partance pour le Maghreb et même l'Europe.

Dans la communauté urbaine de Niamey, plus particulièrement, les résultats de l'enquête 1-2-3 de 2002 ont montré que, les individus justifiant d'un niveau d'instruction primaire et ceux ayant atteint le premier cycle de l'enseignement secondaire général, sont plus touchés et contribuent à expliquer les 78,9% du chômage global. Le QUIBB révèle que 67,1% de chômeurs sont dans des ménages dont les chefs n'ont aucun niveau d'instruction. La proportion de chômeurs baisse avec le niveau d'instruction des chefs de ménages car elle est de 13,6% pour les ménages dont les chefs ont un niveau primaire et de 0,3% pour ceux dont les CM ont un niveau supérieur.

L'enquête 1.2.3 révèle qu'à Niamey, les primo demandeurs d'emplois représentent 61% des chômeurs et les 39% sont des anciens actifs occupés. On constate sans surprise que la première catégorie se caractérise par sa jeunesse avec 78,1% de l'effectif ayant moins de 30 ans. La population des primo- demandeurs a un niveau d'instruction relativement plus faible avec une durée moyenne d'années d'études réussies de 7,6 ans contre 7,8 ans pour les anciens actifs non occupés. Cette seconde catégorie de chômeurs a un âge moyen de 39,2 ans et compte 72% d'hommes dont l'âge moyen est de 41ans contre 34,4ans pour les femmes. Signalons que 74,4% de ceux-ci ont perdu leur emploi involontairement à la suite de la fermeture de leur entreprise, de licenciement ou de l'arrivée à terme du contrat.

Concernant le rapport entre chômage et taille du ménage le QUIBB-2005 révèle que 60,3% de chômeurs appartiennent aux ménages de 7 personnes et plus. Ainsi le pourcentage de chômeurs s'accroît avec la taille des ménages car il est de 4,5% pour les ménages de 1 à 2 personnes et passe à 15,4% pour les ménages de 3 à 4 personnes pour atteindre 19,8% pour les ménages de 5 à 6 personnes. En outre d'après la répartition de la population des chômeurs selon le statut dans le travail principal la catégorie « travail à son propre compte » contribue pour plus de 80% à la population des chômeurs. Finalement ceux qui se classent dans cette catégorie ne tentent –ils pas de cacher un chômage déguisé ? Ceci est d'autant plus probable que généralement les gens qui sont dans des conditions économiques difficiles préfèrent, pour des raisons sociales, ne pas dire la vérité sur leur situation quant à l'emploi. Comme quoi la pauvreté et l'honneur ne font pas bon ménage !

En résumé, il résulte des informations rapportées ci-dessus (QUIBB -2005 et 1-2-3 /2002) que les personnes les plus exposées au chômage sont celles justifiant d'un niveau d'instruction relativement faible (premier cycle de l'enseignement secondaire général tout au plus); elles sont jeunes d'âge compris entre 15 et 29 ans et résident essentiellement dans les zones rurales (à hauteur de 79% contre 21% dans les centres urbains).

Les mesures de limitation ou de la suspension des recrutements dans la fonction publique ainsi que le désengagement de l'Etat du secteur productif au profit du secteur privé très peu préparé à la relève ont, sans doute contribué à accroître le nombre des sans emploi.

3.1.2.2. Stratégies de la recherche d'emploi

Selon les enquêtes 1-2-3 le mode de recherche d'emploi des chômeurs ne procède pas du circuit officiel. En effet, les chercheurs d'emploi de la Communauté Urbaine de Niamey passent par :

- la mobilisation du réseau de solidarité familiale ; ce procédé concerne 70% des cas ;
- la prospection directe auprès des employeurs dans 8,9% des cas ;
- l'inscription à un concours dans 4,4% des cas ;
- les petites annonces dans 3,3% des cas...

En fait seuls, 10,2% de chômeurs sollicitent les services de l'Agence Nigérienne pour la Promotion de l'Emploi (ANPE). En réalité, très souvent, les demandeurs d'emplois ne sont pas informés des possibilités institutionnelles qui s'offrent à eux en vue de leur faciliter les contacts et les placements. C'est dire qu'il existe un problème quant à la confrontation réelle entre l'offre et la demande du travail.

Section II: Profil de la pauvreté au Niger, relations chômage, emploi et pauvreté

Qui sont les pauvres ? Où se trouvent-ils ? Quelle est leur situation par rapport à l'emploi ? Quels sont les liens qui existent entre le chômage et le phénomène de pauvreté ? Quels sont les emplois qui permettent d'échapper à la pauvreté ?

Ce sont de telles interrogations auxquelles il faut tenter d'apporter des réponses dans les développements qui vont suivre.

3.2.1. Profil général de la pauvreté au Niger

Plusieurs études et enquêtes ont été réalisées sur le phénomène de la pauvreté au Niger. Cependant les données les plus récentes sur le profil de la pauvreté au Niger sont celles fournies par l'enquête réalisée en 2005 à partir du Questionnaires dit des Indicateurs de Base du Bien être (QUIBB - 2005).

Pour appréhender le profil de la pauvreté trois mesures sont couramment utilisées à savoir :

- l'incidence de la pauvreté (P0) qui indique la part de la population dont la consommation est inférieure au seuil de pauvreté ;
- la profondeur ou écart de pauvreté (P1) qui indique la distance à laquelle les pauvres se trouvent par rapport au seuil de pauvreté ;
- la sévérité de la pauvreté (P2) qui tient non seulement compte de la distance au seuil de pauvreté mais également des inégalités entre les pauvres.

Sur la base du profil de pauvreté élaboré dans le cadre du QUIBB-2005, le seuil de pauvreté a été fixé à 144750 Fcfa et 105827 Fcfa respectivement en milieu urbain et rural. C'est ainsi que 62,1% de la population nigérienne est considérée comme pauvre, soit six personnes sur dix correspondant à 7 837 841 personnes sur une population totale de 12 627 023 habitants. Rappelons que dans le DSRP de 2002, 63% de Nigériens étaient considérés comme pauvres. Le tableau ci-dessus donne la répartition de la population selon le statut de pauvreté et le milieu de résidence.

Il ressort de ce tableau que la pauvreté n'est pas seulement un phénomène rural. En effet, 55,5% des populations vivant dans les centres urbains autres que la capitale sont pauvres contre une proportion de 65,7% des populations rurales. Rappelons que ces taux étaient respectivement de 52% et de 66% dans le DSRP de 2002.

Tableau n°18 : Répartition de la population selon le statut de pauvreté et le milieu de résidence

	Non pauvres	Pauvres	Ensemble
Niamey	72,9	27,1	100
Autres villes	44,5	55,5	100
Rural	34,3	65,7	100
Niger	37,9	62,1	100

Source : INS/QUIBB-2005

L'indice de pauvreté est resté pratiquement le même dans les zones rurales entre 1993 et 2005. Il a par contre augmenté de 3,5 points pour le milieu urbain. On ne constate pas non plus une amélioration notable au niveau national. En effet, de 63% de nigériens pauvres comme indiqué dans le DSRP qui se base sur des données de 1993, on est passé à 62,1% soit un recul de 0,9 point. En valeur absolue la situation s'est même aggravée comme le montre le tableau ci-dessus.

Tableau n° 19: Populations totales, pourcentage et nombre des pauvres en 1993 et en 2005

Années	Population	% pauvres	Nombre de pauvres
1993	8 299 600	63%	5 269 300
2005	12 627 023	62,1%	7 837 841
Augmentation	4 327 423		2 568 541
Augmentation %	52%		48,7%

Sources DSRP et QUIBB

Il ressort de ce tableau que la population totale a augmenté entre 1993 et 2005 passant de 8299600 en 1993 à 12 627 023 en 2005 soit une augmentation de 52%. Quant au nombre de pauvres il a connu une augmentation de 2 568 541 passant de 5 269 300 en 1993 à 7 837 841 en 2005, soit une augmentation de 48,7%.

En fin de compte, malgré tous les efforts déployés en vue de la réduction de la pauvreté, celle-ci s'est aggravée et le Niger s'est retrouvé, en 2005, avec plus de 2,5 millions de pauvres de plus qu'en 1993.

D'un point de vue régional, 5 régions abritent les plus fortes proportions de pauvres : Maradi 79,7%, Tillabéri 68,9%, Dosso 67,3% et Zinder - Diffa 63,1%. Il importe de souligner que dans le DRSP-2002, c'est Tillabéri qui figurait en tête (80%) suivi de Dosso 76% et de Maradi (65%). Si les régions de Tillabéri et Dosso enregistrent une nette baisse de leur indice de pauvreté (baisse de 11 et de 9 points respectivement) la région de Maradi a vu sa situation s'aggraver avec une hausse de plus de 13 points par rapport à 1993.

Parmi les éléments explicatifs d'une telle situation il y a sans doute l'accroissement de la population conjuguée à une dégradation des conditions d'existence.

Tableau n°20: Indices de pauvreté selon les régions

	P0	P1	P2
Agadez	45,9	16,1	8,8
Dosso	67,3	28,8	15,3
Maradi	79,7	35,1	19,0
Tahoua	45,9	14,5	6,2
Tillabéri	68,9	26,8	13,9
Zinder- Diffa	63,1	23,0	23,0
Niamey	27,1	7,2	7,2

Source QUIBB-2005

Comme pour l'incidence de la pauvreté, ce sont les mêmes régions Maradi, Tillabéri et Dosso et Zinder Diffa qui affichent les indices de profondeur et de sévérité de la pauvreté les plus élevés.

3.2.2. La pauvreté et les caractéristiques démographiques

L'étude du phénomène de la pauvreté en rapport avec certaines caractéristiques socio-démographiques s'avère très utile en particulier quand il s'agit de mener des actions ciblées visant à améliorer les conditions de vie des pauvres.

A cet effet, l'enquête QUIBB-2005 fournit des informations sur les relations entre la pauvreté et certaines caractéristiques comme :

- la taille des ménages;
- le sexe du chef de ménage ;
- la situation matrimoniale du chef de ménage
- l'âge du chef de ménage
- le niveau d'instruction du chef de ménage et son milieu de résidence.

◆ *Pauvreté et sexe du chef de ménage*

Selon les résultats de l'enquête QUIBB-2005, le Niger compte 1983460 ménages dont 92,8% dirigés par les hommes et 7,2% par les femmes. La majorité des ménages dirigés par les femmes sont dans les centres urbains. La proportion de ménages pauvres est de 53%. La répartition des ménages selon le statut de pauvreté et le sexe du chef indique que la proportion des ménages pauvres est légèrement plus élevée parmi les ménages dirigés par les hommes (53,8% contre 53,4%). Cette différence peut s'expliquer par le fait que la taille des ménages dirigés par les hommes est généralement plus importante, ce qui augmente le taux de dépendance.

◆ *Pauvreté et taille du ménage*

La taille moyenne des ménages nigériens est de 6,2 personnes .Cette taille est plus élevée dans les ménages dirigés par les hommes (6,6 personnes) que ceux dirigés par des femmes (4,1 personnes). Toujours selon cette enquête la pauvreté augmente avec la taille des ménages comme le montre le tableau ci-après.

Tableau n°21 : Répartition de la population selon le statut de pauvreté et la taille du ménage en %

Taille du ménage	Non pauvres (%)	Pauvres (%)
1 à 2 personnes	80,9	19,1
3 à 4 personnes	65,2	34,8
5 à 6 personnes	42,0	58,0
7 à 9 personnes	33,6	66,4
10 à 12 personnes	27,0	73,0
13 à 15 personnes	17,0	83,0
16 personnes et plus	23,0	77,0
Ensemble	37,9	62,1

Source QUIBB –2005

On retiendra enfin, selon le QUIBB, que la taille moyenne des ménages pauvres est de 7 personnes contre seulement 5 pour les non pauvres.

Dans les ménages de grande taille, c'est la sociabilité et l'entraide qui tirent le taux de dépendance vers le haut, ce qui entraîne une baisse des dépenses de consommation par membre de ménage.

◆ *Pauvreté et âge du chef de ménage*

L'âge moyen du chef de ménage est de 45 ans selon les enquêtes QUIBB. Au Niger, les chefs de ménages pauvres sont plus âgés (45,4ans) que les chefs de ménages non pauvres dont l'âge moyen s'établit à 43,2 ans.

Une analyse plus fine de la répartition des chefs de ménages pauvres selon l'âge indique une augmentation régulière des proportions des ménages pauvres selon le groupe d'âge de 15- 24 ans à 35-39 ans et une baisse régulière de ces proportions à partir du groupe d'âge 40-44 ans.

◆ *Statut matrimonial du chef de ménage et pauvreté :*

Tant au niveau des ménages que des individus, la situation du chef de ménage par rapport au mariage constitue un facteur déterminant de la pauvreté. Ainsi, les données de l'enquête QUIBB - 2005 indiquent qu'environ 93% de ménages pauvres sont dirigés par des chefs en union conjugale ("marié monogame ou polygame) contre seulement 7% dont les chefs sont veufs, divorcés ou célibataires. La proportion des personnes pauvres selon le statut matrimonial du chef de ménage est 3,5 fois plus importante dans les ménages dirigés par les polygames , et 2 fois plus importantes dans ceux dirigés par des divorcés- séparés, des veufs ou des monogames que dans les ménages dirigés par des célibataires. Cette situation peut s'expliquer par le taux de dépendance généralement plus élevé dans les familles polygames et par la faible participation des femmes des ménages polygames aux activités génératrices des revenus.

◆ *Niveau d'instruction, milieu de résidence et pauvreté.*

D'après les résultats de l'enquête QUIBB-2005, 61,4% de chefs de ménages nigériens sont sans aucun niveau d'instruction et seulement 0,9% d'entre eux ont un niveau supérieur. Parmi les personnes membres des ménages dont le chef a un niveau d'étude supérieur, la prévalence de la pauvreté est faible. Ceci montre d'une part que le niveau d'instruction est un facteur d'influence sur la pauvreté, et d'autre part que le facteur éducatif est important dans la valorisation du capital humain et donc dans la lutte contre la pauvreté.

En outre, il est à noter que quel que soit le milieu de résidence considéré, les chefs de ménages pauvres sont surtout caractérisés par l'analphabétisme (65,4% en milieu rural et 56,9% en milieu urbain).

Tableau n° 22 : Niveau d'instruction du chef de ménage et statut de pauvreté en %

Niveau d'instruction	Pauvres	Non pauvres	Total
Aucun	61,1	38,9	100
Coranique	61,7	38,3	100
Alphabétisé	57,7	42,3	100
Primaire	54,3	45,7	100
Secondaire	28,6	71,4	100
Formation professionnelle et technique	9,0	91,0	100
Supérieur	6,6	93,4	100
Total	57,9	42,1	100

Source QUIBB-2005

La pauvreté sévit beaucoup plus dans les ménages où les chefs n'ont aucun niveau d'instruction que dans ceux où les chefs en ont reçu. C'est ce qui ressort du tableau précédent.

On constate que la proportion de ménages pauvres diminue avec l'augmentation du niveau d'instruction du chef de ménage. C'est ainsi que 61,1% de ménages dont le chef n'a aucun niveau d'instruction sont pauvres et 38,9% sont non pauvres. Pour ceux qui ont fait l'école coranique, ces taux sont respectivement 61,7% et 38,3%. Toutefois, la différence commence à se faire sentir chez les alphabétisés où la proportion de ménages pauvres est de 57,7% et celle de non pauvres à 42,3%. Avec les chefs de ménages qui ont le niveau du secondaire, la situation s'inverse complètement avec 28,6 de ménages et 71,4% de non pauvres. Parmi les ménages dont les chefs ont un niveau supérieur, seuls 6,6% sont pauvres contre 93,4% de non pauvres.

Il est également significatif de noter que quelle que soit la région considérée, plus de la moitié des chefs de ménages pauvres n'ont aucun niveau d'instruction. A cet égard, les proportions les plus élevées sont observées à Tillabéri et Tahoua avec respectivement 74,2% et 69,4%.

En définitive, l'instruction est un élément essentiel de lutte contre la pauvreté. A travers les données de l'enquête QUIBB, il est apparu clairement que plus le niveau d'instruction augmente, plus est grande la chance d'échapper au phénomène de la pauvreté. Dans ces conditions la réduction de la pauvreté doit nécessairement passer par des progrès dans le domaine de l'éducation et de la formation qui sont aujourd'hui reconnues comme des moyens indispensables en vue d'accroître les capacités créatives des individus.

3.2.3. Statut de pauvreté, emploi, chômage

Il est généralement admis que l'emploi constitue, à travers le revenu qu'il est sensé procurer à l'employé, un élément fondamental du bien-être de l'individu. Il est aussi généralement admis que le chômage et le sous emploi comptent parmi les facteurs explicatifs de la pauvreté.

Que fait ressortir l'analyse des résultats de l'enquête QUIBB 2005 sur les rapports qui peuvent exister entre le niveau de pauvreté et la situation des individus vis à vis de l'emploi ?

◆ *Pauvreté et situation d'activité du chef de ménage*

La pauvreté touche aussi bien les ménages dont les chefs sont actifs occupés que ceux dont le chef est actif non occupé. C'est ce qui ressort du tableau ci-dessus.

Tableau n ° 23 : Pauvreté et situation d'activité du chef de ménage (actif occupé ou non) en %

	Pauvre	Non pauvre	Total
Actif occupé	62,8	37,2	100
Actif non occupé	60,8	39,2	100
Ensemble	62,1	37,9	100

Source : QUIBB-2005

Paradoxalement la pauvreté touche plus les personnes vivant dans les ménages dont le chef est actif occupé (62,8% de pauvres) que celles dont le chef de ménage est actif non occupé (60,8% de pauvres).

Quoiqu'il subsiste cette situation paradoxale où le CM est le principal contributeur de revenu des ménages d'une part, et l'absence de lien de causalité bien établi entre la situation d'activité du CM et la pauvreté du ménage d'autre part, les résultats du QUIBB permettent de tirer au moins deux (2) enseignements :

- l'activité du CM ne permet pas forcément d'échapper à la pauvreté ;
- le chômage du CM n'est pas synonyme de pauvreté ;

Un tel paradoxe peut s'expliquer par l'importance des transferts dans l'atténuation de la pauvreté. En outre, une certaine précarité de la majorité des emplois (en particulier ceux générés par les secteurs informel et rural) peut expliquer l'existence de cette « pauvreté laborieuse » (travailleurs pauvres). C'est ainsi par exemple qu'en 2002, le secteur informel fournissait plus de 70% des emplois de la capitale.

◆ *Pauvreté et statut dans l'emploi du chef de ménage*

L'analyse de la pauvreté à travers le statut dans l'emploi du chef de ménage fait ressortir que la pauvreté touche beaucoup plus les personnes dont le chef de ménage travaille pour son propre compte avec 65% des cas. Viennent ensuite les apprentis non payés avec 61,3%, les employés des maisons avec 54,3% et les employeurs avec 45,9%. Cela ne surprend guère dans la mesure où les actifs qui travaillent pour leur propre compte sont très souvent des agriculteurs et ceux exerçant d'autres petits métiers (secteur informel).

De même, les employés de maison n'ont généralement pas de revenu leur permettant d'échapper à la pauvreté. C'est ce qui ressort du tableau ci-dessous.

Tableau n°24: Pauvreté et statut dans l'emploi du chef de ménage (en %)

Statut dans l'emploi	Pauvres	Non pauvres	Total
Employeur	45,9	54,1	100
Travail à son propre compte	65,0	35,0	100
Salarié/e	23,0	77,0	100
Employé/e de maison	54,3	45,7	100
Apprenti non payé	61,3	38,7	100
Autres	51,6	48,4	100
Ensemble	62,2	37,8	100

Source : INS/QUIBB-2005

Par contre le tableau montre que les conditions de vie sont meilleures dans les ménages où le chef est salarié (77% de non pauvres) ou bien employeurs (54,1% de non pauvres).

◆ *Pauvreté et branche d'activité du chef de ménage*

Les résultats QUIBB –2005 montrent que la pauvreté touche beaucoup plus les personnes dont le chef de ménage exerce dans l'agriculture (68,8%) , la construction (64%), les mines et carrières (56,2%) l'industrie (51%) et les services (49,5%).

Le fait que les agriculteurs soient les plus pauvres peut s'expliquer par le sous-emploi massif de la population qui vit de cette activité, la faiblesse des rendements et l'archaïsme des techniques de production. Ces multiples contraintes auxquelles le secteur rural reste confronté empêchent aux populations qui y vivent et y travaillent de participer pleinement à l'économie nationale en tant qu'agents économiques.

Par contre, les plus faibles proportions de pauvres sont enregistrés dans les ménages dont le chef travaille dans l'administration (22,4%) l'éducation et la santé (22,7%) qui sont des secteurs où existent des salaires protégés.

3.2.4. Types d'emplois et pauvreté

Le rapport entre la pauvreté et les différents types d'emploi au Niger a été abordé par un certain nombre d'enquêtes. C'est notamment le cas de l'EDSN 98, de l'enquête 1-2-3- 2002 et dans une certaine mesure du QUIBB 2005.

Pour aborder la question, l'enquête EDS 98 part des catégories d'emplois suivants :

- employé régulier
- employé irrégulier
- indépendant régulier urbain
- indépendant marginal urbain
- indépendant agricole rural
- indépendant non agricole rural
- apprentis –aides familiaux
- inactifs- chômeurs

Sur cette base l'enquête a permis de recueillir des données qui montrent que :

- 49,6% et 49,3% respectivement de très pauvres et de pauvres sont des indépendants agricoles alors que les proportions respectives pour les indépendants non agricoles ruraux sont 17,9% et 16,8% ;
- la proportion des pauvres parmi les indépendants urbains réguliers est assez faible (0,5% et 1,2% respectivement de très pauvres et de pauvres) alors que 30% de pauvres ou de très pauvres sont des chômeurs ou des inactifs ;
- la plupart des salariés réguliers appartiennent à des ménages riches (84,8%) même si par ailleurs les ménages riches comptent plus de 40% d'inactifs et de chômeurs.
- l'importance de la pauvreté parmi les salariés irréguliers susceptibles d'appartenir aussi bien au secteur moderne qu'au secteur informel, dans la mesure où 10,4% et 24,9% des employés appartiennent à des ménages identifiés respectivement comme très pauvres et pauvres.

En ce qui concerne le QUIBB, il met en relation la pauvreté et l'emploi stratifié comme suit :

- Public
- Privé formel
- Privé informel

- Agriculteur
- Autre auto emploi
- Pas employé
- Autres...

Au niveau national la classification « type d'emploi pauvreté » fait ressortir une proportion de 57,37% de pauvres .C'est ce qui ressort du tableau ci-après.

Tableau n° 25:Type d'emplois et pauvreté (en %)

	Pauvres	Non pauvres	Total
Public	37,09	62,91	100
Privé formel	45,84	54,16	100
Privé informel	54,45	45,55	100
Agriculteur	62,74	37,26	100
Autre auto emploi	54,86	45,14	100
Pas employé	52,29	47,71	100
Autre	30,21	69,79	100
Total	57,37	42,63	100

Source INS/QUIBB-2005

On remarque le caractère dominant de la proportion de pauvres quel que, soit le type d'emploi sauf dans les cas de l'emploi public, du « privé formel » et « autre ». L'incidence de pauvreté est plus marquée chez les agriculteurs qui enregistrent la proportion de pauvres la plus élevée (62,74 %) tous types d'emplois confondus.

Il ressort de ce qui précède que l'incidence de pauvreté varie en fonction de plusieurs facteurs. Elle varie avec le milieu de résidence (les campagnes sont plus exposées que les centres urbains), avec la taille du ménage (elle frappe plus les ménages de grande taille), le secteur d'activité (les travailleurs ruraux et ceux du secteur informel sont plus exposés). Ajoutons enfin que la pauvreté baisse avec le niveau d'instruction.

Ces différents facteurs d'influence sur l'état de pauvreté des populations indiquent quelques leviers sur lesquels il importe d'agir avec des actions bien ciblées en vue de réduire la pauvreté. Pour être efficace, toute politique visant la réduction de la pauvreté doit en particulier viser deux objectifs essentiels : permettre une transformation radicale des conditions d'activité dans les secteurs rural et informel d'une part et relever le niveau d'instruction des populations les plus pauvres d'autre part.

Comment ce phénomène de pauvreté se traduit en terme d'accessibilité faible des pauvres aux services sociaux et aux ressources productives? Qu'en est-il des inégalités ? Par quels mécanismes sont –elles créées et comment se perpétuent-elles ? Quelles sont les stratégies de survie des pauvres ? Quelle est, parmi ces stratégies de survie, la place du travail des enfants ? Quels sont les mécanismes qui contribuent à la perpétuation de la pauvreté ? Comment les briser ?

Chapitre IV: Emploi, inégalités et pauvreté

Section I: Croissance démographique, dynamique des emplois et pauvreté

4.1.1 Accroissement des besoins et disponibilité des ressources disponibles

Le Niger fait partie des pays qui n'arrivent pas encore à dégager des taux de croissance économique suffisants ne serait-ce que pour compenser leur essor démographique. Le pays connaît une situation de déséquilibre structurel entre les ressources disponibles et les besoins de ses populations. Ainsi, selon le DSRP, de 1990 à 2000 le PIB réel n'a augmenté que de 1,9% tandis que la population augmentait à un rythme annuel de 3,3%, ce qui constitue l'un des taux les plus élevés du monde. Sur la même période, la dette a été multipliée par plus de 3 passant de 337 milliards en 1990 à 1017 milliards en 2000. Le PIB réel par tête a connu une chute moyenne de 1,4% tandis que la production vivrière a chuté de 2,25% par an en moyenne. Dans de telles conditions le processus d'appauvrissement de la population relaté dans le DSRP paraissait difficile à juguler.

4.1.2. Dynamique des emplois, de la répartition et pauvreté

A l'instar de la plupart des pays en développement, le Niger n'échappe pas au phénomène d'expansion du secteur informel urbain notamment. C'est ainsi qu'en 2002, selon l'enquête 1-2-3, plus de 70% des emplois dans la capitale étaient générés par le secteur informel et près de 2/3 des ménages étaient dirigés par une personne ayant une activité dans ce secteur. Ces résultats viennent confirmer les données de l'enquête EDS 98 qui indique, qu'en milieu urbain les indépendants réguliers et irréguliers ainsi que les apprentis et aides familiaux représentent les 3/4 de l'emploi.

Selon le QUIBB –2005, les travailleurs indépendants font 81,7%, les apprentis non payés (6,7%), les employés des maisons 3,3%. Même si les données disponibles ne permettent pas d'appréhender rigoureusement la dynamique du secteur informel urbain notamment, elles tendent à montrer que la part de l'emploi informel urbain entre 1995 (date de l'enquête menée sur les établissements urbains) et 2002 (enquête 1-2-3) a connu une augmentation. Au demeurant, cette expansion de l'emploi informel ne peut résulter que du manque de perspectives dans les autres secteurs et notamment la faible progression de l'emploi dans le secteur moderne (privé formel et fonction publique) . Ainsi, selon le QUIBB-2005, la proportion des salariés protégés dans la population active occupée est de 5,3% seulement. Ce processus d'informalisation (donc de précarisation) de l'emploi revêt un double aspect:

- un aspect horizontal d'abord au sens de la mobilité du salariat vers le travail à propre compte; ce qui s'est traduit par une baisse du taux de salarisation;
- un aspect vertical ensuite au sens où les salariés protégés deviennent des salariés non protégés.

Quoiqu'il en soit, parler d'informalisation c'est nécessairement évoquer la précarisation qui lui est associée. Cette précarisation se manifeste par l'accroissement de l'instabilité, de l'absence de contrôle et de protection, de la vulnérabilité économique et sociale des emplois.

Ainsi, l'enquête 1.2.3- 2002 a révélé que :

- 8% seulement de la main d'œuvre employée bénéficie d'un contrat oral;
- les contrats écrits sont pratiquement inexistant;
- les patrons du secteur informel sont rarement affiliés à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS), ce qui fait que leurs employés ne sont pas assurés;
- les congés payés et les primes de fin d'années ne concernent que 1% environ de la main d'œuvre;

- les normes légales du travail, de façon générale, ne sont pas respectées.

L'irrégularité du travail, les variations saisonnières des activités et le sous emploi constituent autant de caractéristiques de l'emploi informel qui contribuent, ensemble avec les éléments évoqués ci-dessus, à accroître la vulnérabilité à la pauvreté des travailleurs de ce secteur.

En ce qui concerne les revenus, l'enquête 1-2-3 permet de constater que, du point de vue de la distribution des revenus par secteur institutionnel, 65% des actifs appartiennent à la classe des revenus de 0 – 35000 F parmi lesquels 4,6% seulement exercent dans l'administration publique contre 94% dans le secteur informel. Les revenus dans le secteur public se concentrent surtout dans les tranche 35000-70 000 F (33%), 70 000-150 000F (34%), 150 000 et plus (13%). Ce dernier taux est évalué à 19% dans le secteur privé formel et à 4% seulement dans le secteur privé informel. Ceci confirme la plus grande vulnérabilité à la pauvreté des travailleurs du secteur informel comparativement à ceux des secteurs public et privé formel.

Finalement l'expansion du secteur informel relève plus des stratégies individuelles et collectives de survie face aux incertitudes qu'au dynamisme d'un secteur générateur de prospérité.

Dans ces conditions de précarisation qu'en est-il de la disponibilité et surtout de l'accessibilité des plus pauvres aux ressources productives et aux services sociaux ?

Section II Les inégalités: facteurs explicatifs et mécanismes de perpétuation

Les analyses précédentes ont permis de dresser le profil de la pauvreté et d'en identifier les causes principales. Elles ont permis de se rendre compte que le succès dans la lutte contre la pauvreté dépend des progrès dans un certain nombre de domaines clefs et dans quelle mesure ces progrès profiteront aux plus pauvres. C'est pourquoi l'analyse des inégalités dans l'accès aux ressources de base et aux services sociaux de base revêt la plus grande importance pour mesurer l'ampleur des efforts à fournir. Il faut noter aussi que la qualité des services sociaux, leur disponibilité et l'équité dans leur utilisation dépendent de la qualité de la gouvernance aussi bien politique qu'économique.

4.2.1. Les inégalités dans l'accès aux ressources de base

« Nous n'avons pas assez de ressources pour entreprendre quoi que ce soit ! » disent les populations.

« Comment l'agenouillé pourrait-il se relever, lui qui n'a ni ressources, ni fonds de commerce ? » reprennent un groupe de femmes. (DSRP –2002)

◆Accès aux ressources productives

Il faut ici entendre par ressources non seulement les ressources naturelles mais aussi les ressources financières compte tenu de la monétarisation de l'économie.

La prépondérance du secteur primaire (agriculture, élevage, forêt et pêche) dans l'économie (une contribution au PIB qui tourne autour de 40%) dénote toute l'importance du problème de l'accès des populations aux ressources naturelles à savoir l'eau, la terre les forêts. Les populations rurales défavorisées dépendent en grande partie de l'exploitation de ces ressources pour assurer leur subsistance. Or, l'accès à ces ressources est de plus en plus exclusif faisant l'objet d'une réglementation et d'une législation qui fonctionnent au détriment des catégories les plus

défavorisées. Selon la Stratégie du Développement Rural (SDR), seulement 12% de la superficie du pays est aujourd'hui cultivable.

Le processus d'appropriation des terres par l'élite urbaine, l'expansion de l'urbanisation se traduisent par un phénomène de dépossession et de marginalisation des groupes défavorisés. Ainsi les femmes et les jeunes qui constituent la majeure partie de la population sont victimes de graves discriminations surtout au niveau des terres.

Les ressources productives sont aussi de plus en plus le capital financier c'est à dire l'ensemble des ressources financières disponibles pour le financement des activités génératrices des revenus. Certes il existe des structures de micro- crédit pour le financement des activités génératrice de revenus mais tous les pauvres n'y ont pas accès. Selon les résultats de l'enquête QUIBB –2005 la proportion de ménages nigériens dont les membres ont emprunté de l'argent est de 26%. Ce taux cache des disparités selon le milieu de résidence. C'est ainsi qu'il est de 27% en milieu rural et 19% en milieu urbain. Seulement 12% de ces emprunts se font d'une façon formelle à travers une banque (1%) une structure de micro- finance (7%) une coopérative (2%) une entreprise (2%). Les structures modernes de financement n'interviennent pas dans les secteurs où se crée la majorité d'emploi comme le secteur informel et le secteur rural. Ces secteurs où travaillent pourtant la majorité de la population active sont jugés peu sûrs par les banques modernes. Ainsi selon QUIBB-2005 une bonne partie d'emprunts que font les ménages se font de façon informelle. Le montant moyen emprunté au niveau national est de 60 000 FCFA. Il est cependant de 150 000 FCFA pour les plus riches contre seulement 50 000 pour les pauvres.

Au niveau régional Agadez affiche la plus haute moyenne de montant emprunté avec 280 000 suivi de Niamey avec 200 000, Zinder ferme la marche avec une moyenne de 30 000 FCFA. Il est intéressant de passer en revue les raisons de ces emprunts selon les régions.

Tableau n° 26 : Raisons des emprunts par région (%)

Raisons des emprunts	Niger	Agadez	Diffa	Dosso	Maradi	Tahoua	Tillabéri	Zinder	CUN
Champs	6	28	26	5	5	4	7	5	1
Commerce	30	9	37	33	46	29	19	24	27
Entreprise	2	0	8	2	2	1	5	1	1
Scolarité	0	0	0	0	0	0	0	0	1
Santé	3	2	2	5	3	5	2	3	6
Événements	15	12	12	8	17	17	12	19	12
Subsist. quotid.	39	38	11	40	22	43	54	44	46
Autres	4	11	4	7	5	1	1	4	6
Total	100								

Source : QUIBB –2005 INS

Il ressort du tableau ci-dessus que ces emprunts sont très souvent contractés pour les besoins de la subsistance quotidienne comme à Tillabéri, Niamey Zinder et Tahoua mais rarement pour financer les activités génératrices des revenus. C'est seulement à Maradi que la préoccupation principale est le commerce. Ceci qui témoigne du niveau de pauvreté des populations dont les emprunts ne servent qu'à sortir des contraintes économiques quotidiennes.

On remarquera que la scolarité n'est pas une préoccupation dans les emprunts. Quant aux investissements dans les champs ils ne sont assez significatifs qu'à Diffa et à Agadez.

Finalement les ressources provenant des emprunts ne visent pas à sortir de la pauvreté à travers des investissements productifs ou le relèvement du niveau d'instruction mais servent plutôt à gérer le quotidien, autrement dit, à assurer la survie. Enfin, il est à remarquer que la raison « événements »

qui concerne sans doute les cérémonies (mariages, baptême décès et autres fêtes) constitue l'une des grandes raisons des emprunts.

◆Inégalités dans l'accès à l'eau potable et à l'assainissement

Le potentiel hydrique du Niger est considérable. Cependant il se pose de réels problèmes d'accès à l'eau potable surtout pour les populations rurales qui sont les plus exposées au phénomène de la pauvreté.

Les données du QUIBB-2005 indiquent que le taux d'accès à l'eau potable au niveau de tout le pays est de 68,7%. Mais ce taux cache de fortes disparités entre le milieu urbain (96,7%) et le milieu rural (60,3%).

En 2000 les statistiques de la direction des inventaires et gestion des ouvrages hydrauliques révèlent que la région de Zinder et celle de Tillabéri avec respectivement 56% et 51% de couverture en point d'eau modernes se trouvent au dessus de la moyenne nationale alors que les régions de Diffa et de Tahoua avec moins de 45% de couverture sont les moins approvisionnées en eau potable.

En 1997 la SNE a estimé le taux de couverture des besoins à 70% en milieu urbain. Le taux de couverture des besoins en eau potable des populations en milieu rural s'établirait à 52% et aucun ménage ne dispose de robinet privé.

La situation s'est améliorée dans tous les milieux de résidence. Toutefois, l'amélioration a été plus importante en milieu urbain (un gain de 26,7 points) qu'en milieu rural (un gain de 8,3 points).

Sur le plan de l'assainissement, le DSRP rapporte les résultats d'une enquête récente de la Banque mondiale indiquant que seul 1/3 des habitants de Niamey sont satisfaits de leurs installations sanitaires. Près de 90% d'entre eux utilisent des latrines traditionnelles et seulement 8% ont accès à des latrines à chasse d'eau. En milieu rural ou vit la majorité des populations pauvres « l'assainissement est tout simplement catastrophique » note le DSRP.

4.2.2. Les inégalités dans l'accès à l'éducation et à la santé

◆Accès à l'éducation

Le niveau et l'égalité des chances d'accès à l'école sont essentiels dans le cadre de la politique en vue de la réduction de la pauvreté.

Le Niger enregistre l'un des taux de scolarisation les plus faibles du monde. En 2004 -2005 le taux net de scolarisation est de 47% au primaire tandis qu'il s'établit au niveau de 20% au secondaire selon le QUIBB. Dans les deux cas on enregistre un déséquilibre en défaveur des zones rurales et des pauvres ainsi que de fortes disparités entre les régions et selon le genre.

Ainsi, toujours selon le QUIBB, le taux net de fréquentation s'établit à 36,8% et à 13,7% en zone rurale respectivement pour le primaire et le secondaire contre 64,2% et 42,7% en milieu urbain.

Au primaire le taux net de scolarisation des filles est de 30,6% et 62,9% respectivement en milieu rural et en milieu urbain contre 42,8% et 65,6% pour les garçons. Le tableau suivant donne les taux bruts de scolarisation en 2005.

Le taux brut de scolarisation est caractérisé par de fortes disparités entre les régions et à l'intérieur des régions entre les sexes. En effet, alors que Niamey offre la possibilité à tous ses enfants de 7 –12 d'être scolarisés, dans 5 régions (Zinder : 41%, Diffa : 44%, Tillabéri : 47% Agadez et Tahoua : 48% chacune) sur 8 la couverture est inférieure à la moitié.

Tableau n°27: Taux bruts de scolarisation par région et selon le sexe au primaire

Régions	Garçons %	Filles %	Total %
Agadez	52	43	48
Diffa	48	40	44
Dosso	71	47	59
Maradi	69	41	55
Tahoua	64	33	48
Tillabéri	52	41	47
Zinder	48	35	41
Niamey	102	99	100
Niger	62	43	52

Source: MEBA/ 2005

Par rapport à la scolarisation de la jeune fille la situation est également contrastée: l'écart entre les filles et les garçon varie de 3 points à Niamey à 31 points à Tahoua ; Maradi et Dosso aussi confirment leurs faibles performances en la matière avec respectivement des écarts de 28 et 25 points.

Au niveau du secondaire le taux de scolarisation des filles s'élève à 9,1% et 39,8% contre 14,4% et 45,5% pour les garçons respectivement en milieu rural et urbain. En 2000 déjà l'enquête MCSS a fait ressortir non seulement un écart important du niveau de scolarisation entre les plus pauvres et les plus riches mais également une grande disparité entre les sexes dans les 2catégories des populations. En effet, le taux de scolarisation était de 21% pour les 20% les plus pauvres contre 78% pour les 20% les plus riches.

Selon le DSRP, la faiblesse du taux de scolarisation et les inégalités qu'elle masque, confirme si besoin était, l'ampleur du déficit du pays en matière d'éducation et de l'état structurel de pauvreté qui le caractérise.

L'alphabétisation affiche un profil similaire à celui de la scolarisation. On notera surtout qu'en 2000 les 20% de la population les plus riches avaient un taux d'alphabétisation plus de 4 fois supérieur à celui observé chez les 20% les plus pauvres. Par rapport à cet indicateur aussi on observe un grand écart entre les hommes et femmes au détriment de ces dernières.

Tableau n° 28: Pourcentage des dépenses moyennes annuelles d'éducation par région et selon le statut de pauvreté.

Région	Ensemble %	Pauvres %	Non pauvres %
Agadez	8,7	4,8	95,2
Dosso	9,0	34,6	65,4
Maradi	11,4	28,2	71,8
Tahoua	6,8	24,7	75,3
Tillabéri	4,6	52,1	47,9
Zinder –Diffa	9,8	16,1	83,9
Niamey	49,8	4,8	95,2
Ensemble	100,0	14,7	85,3

Source : QUIBB-2005

L'examen de ce tableau permet de constater des inégalités entre régions et entre les ménages selon le statut de pauvreté. Ainsi, les ménages non pauvres (47%) contribuent pour 85,3% de dépenses d'éducation.

La communauté urbaine de Niamey qui représente en effectif seulement 6,7% de la population totale contribue à hauteur de 49,8%.

Ce tableau montre d'une certaine manière comment les inégalités peuvent se perpétuer car si les non pauvres investissent aussi massivement plus que les pauvres dans la préparation de l'avenir il est fort à craindre que les conditions ne deviennent perpétuelles. Ainsi, au lieu d'être un facteur de mobilité sociale, l'éducation risque de perpétuer les inégalités.

◆ *Accès à la santé*

Malgré les efforts déployés dans le secteur, le taux d'accès des populations reste relativement faible (39,5%). De plus ce taux cache des disparités importantes. Ainsi, il est de 37,2% en milieu rural contre 51,1% en milieu urbain. Rappelons que dans le DSRP le taux d'accès aux services de santé était de 48% au niveau national en 2000 (contre 39,5% selon le QUIBB- 2005). Cela revient à dire que la situation de l'accès à la santé s'est dégradée.

Selon les résultats de l'enquête MICSS- 2000 (Enquête à indicateurs multiples) le Niger possède les taux de mortalité infantile et infanto -juvénile les plus élevés de la sous région, respectivement de 126‰ et 280‰. Sur ce plan aussi on observe d'énormes disparités entre les milieux urbain et rural. Ainsi la probabilité de décéder avant le 5^{ème} anniversaire est plus élevée chez les enfants du milieu rural que chez ceux du milieu urbain. Elle est de 293‰ en zones rurales contre 168‰ en milieu urbain. Elle est naturellement plus élevée dans les zones à faible couverture vaccinale. La couverture vaccinale est de 15% dans les zones rurales contre 61% en milieu urbain.

La santé maternelle demeure préoccupante. Les données de l'enquête QUIBB -2005 montrent que seules 56% des femmes ont reçu des soins prénatals en milieu rural contre 91,1% en milieu urbain. Au plan national, ce taux est 61,1%. Dans l'enquête MICSS 2000 seuls 9% des femmes vivant en milieu rural ont bénéficié de l'assistance d'un personnel qualifié lors de l'accouchement contre 65% en milieu urbain. A l'époque il n'y a que 29% des femmes du groupe de la population la plus pauvre qui ont reçu des soins prénatals contre 77% des femmes issues du groupe le plus riche de la population.

Signalons enfin que l'infection du VIH –SIDA semble toucher plus les populations les plus défavorisées du fait notamment de la pauvreté qui favorise les comportements à risques.

Pour ce qui est des dépenses de santé on constate une grande disparité selon les régions et selon les statuts de pauvreté comme le montre le tableau ci- après.

Il ressort du tableau suivant que les 47% de ménages (les non pauvres) contribuent pour 77,3% de dépenses de consommation annuelle de santé. Au niveau régional il y a aussi des grandes disparités : Niamey, avec 6,7% de la population totale du pays vient en tête en terme de contribution aux dépenses de santé avec 21,3% suivi par Tahoua avec 19,0 tandis que Maradi la région la plus peuplée ne contribue que pour 16,4%. Tillabéri, avec près de 17% de la population totale ne contribue que pour 12,8%.

Tableau n° 29: Pourcentage des dépenses de consommation annuelles de santé par région et statut de pauvreté

Région	Ensemble (%)	Pauvres (%)	Non pauvres (%)
Agadez	1,6	21,1	78,9
Dosso	11,6	30,5	69,5
Maradi	16,4	39,3	60,7
Tahoua	19,0	14,2	84,8
Tillabéri	12,8	36,0	64,0
Zinder- Diffa	17,3	25,0	75,0
Niamey	21,3	3,5	96,5
Total	100,	22,7	77,3

Source QUIBB -2005

Il y a là un exemple de perpétuation des inégalités car les riches en dépensant plus pour leur santé restent plus disponibles pour travailler et donc pour continuer à améliorer leurs conditions d'existence.

4.2.3. Inégalités dans les revenus

L'enquête QUIBB n'aborde pas de manière spécifique la question des revenus. Toutefois, il est possible de compléter l'analyse des inégalités d'accès par une approche macro-économique basée sur le PIB et faire la distinction urbaine/ rural.

D'une manière générale le PIB/tête d'un nigérien est faible. A titre indicatif on peut prendre le PIB nominal pour l'articuler à la population pour avoir une idée de l'état de pauvreté dans lequel vivent les populations nigériennes.

Tableau n° 30 : Evolution du PIB et du PIB par tête.

Désignation	2002	2003	2004	2005
Population totale (en milliers)	11 425	11 802	12 192	12627
Population rurale (en milliers)	9 535	9 840	10154	10 479
PIB nominal (en millions)	1 439 530	1 466 267	1474 910	1 711 460
PIB nominal /tête (en milliers)	125,6	124,4	120,1	134,8
PIB nominal/tête/jour (en franc CFA)	344	340	329	369
PIB rural (en millions)	602 812	614 343	561 850	708 747
PIB rural nominal/ tête (en milliers)	63,2	62,4	55,3	67,6
PIB rural/jour (francs CFA)	173	170	151	185

Source : calcul à partir des données tirées des comptes nationaux février 2006/ INS

Comme le montre ce tableau, le PIB par tête demeure faible. Il est de 125 600 FCFA en 2002. De 2002 à 2003. Il connaît une augmentation de moins de 1000F tandis qu'il connaît une chute de plus de 4000F entre 2003 et 2004 passant de 124400 F à 120100 F. En 2005, tiré par l'agriculture, il passe à 134 800 F. Le PIB rural est encore plus faible car il n'a été que de 63200F soit 173fr/jour. En 2003 retombe à 62400F soit 170fr/jour pour se retrouver à seulement 55 300 F soit 151,5 fr/jour en 2004. Il connaît une remontée en 2005 année où il a été de 67600 F soit 185Fcf/ jour.

Signalons que sur la base du profil de la pauvreté dans le cadre des enquêtes QUIBB- 2005 le seuil de pauvreté a été fixé à 396F et 290F / jour respectivement en milieu urbain et rural. Cela revient à

dire que dans les zones rurales le calcul sur la base du PIB par tête (moins de 200F/jour) montre qu'on est loin des 290F nécessaire pour disposer des 2600 calories par jour.

Ces données relatives au PIB, quelle que soit la précaution avec laquelle il faut les prendre, constituent un indicateur de l'état de pauvreté dans lequel se trouvent les populations nigériennes (moins de 400f/jour) et en particulier celles vivant dans les zones rurales (moins de 200f/jour).

4.2.4. Gouvernance et inégalités

La gouvernance compte sans nul doute au nombre de facteurs d'influence sur l'état de la pauvreté d'une population. En l'absence d'une bonne gouvernance en termes de politique économique, du respect des droits de l'homme, du bon fonctionnement des institutions et de participation démocratique à la vie politique, les efforts en matière de réduction de la pauvreté ont peu de chance d'aboutir. En effet, la réduction de la pauvreté suppose que les pauvres puissent accéder :

- aux ressources productives (terre, eau, forêt, crédit) ;
- aux infrastructures (aux installations qui fournissent l'eau, l'énergie, les moyens de communication) ;
- aux services sociaux (santé, éducation, assainissement);
- aux institutions et à la gouvernance d'où la nécessité de la participation, de la transparence et de l'équité.

Les résultats du QUIBB ont montré que pour les pauvres, il se pose un problème d'accessibilité en particulier aux ressources productives et aux divers services sociaux.

Au Niger comme ailleurs, toute politique visant la réduction significative et durable de la pauvreté suppose une augmentation conséquente des richesses créées de période en période et une bonne gouvernance politique et économique. Il faudra veiller ensuite à réduire les inégalités dans la répartition des revenus car une bonne répartition des fruits de la croissance est indispensable à la sauvegarde de la paix sociale et de la stabilité des institutions. Il faudra veiller enfin à investir plus efficacement dans l'éducation et la santé car sans une main d'œuvre de qualité et en bonne santé, il n'y a ni augmentation de la productivité, ni croissance économique, ni accroissement des revenus, ni réduction de la pauvreté.

Section III: Travail des enfants et pauvreté

4.3.1. L'ampleur du phénomène

Selon l'enquête QUIBB la population des enfants de 5 à 14 ans s'élève à 3 914 986 en 2005 sur une population totale de 12 627 063 soit 31% de la population totale. Dans cette population on compte 2 003 173 hommes, soit 51,2%, et 1 911 813 de femmes, soit 48,8%.

Quant au nombre d'enfants travailleurs, il s'élève à 622 802 personnes. C'est surtout dans les zones rurales que le travail des enfants est plus intense. Pour mesurer l'ampleur du travail des enfants on a divisé le nombre d'enfants travailleurs par la population totale des enfants, ce qui donne 15,90%. En rapportant la population des enfants travailleurs à la population active (les 15 ans et plus) on obtient 15,5%.

Tableau n° 31 : Ampleur du travail des enfants par région.

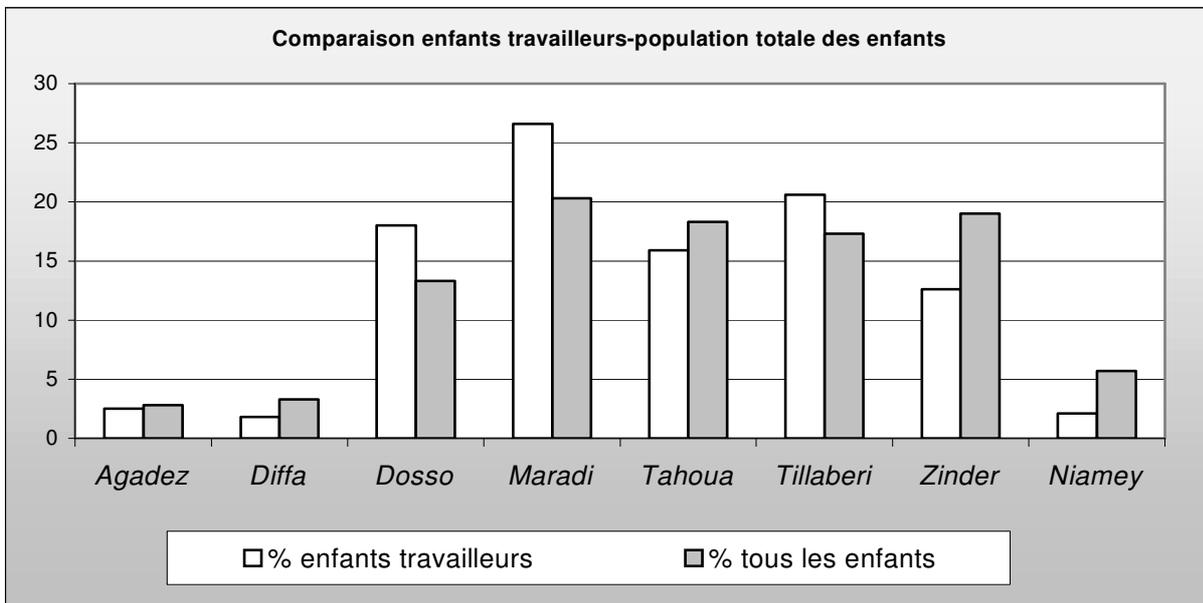
Région	Tous les enfants	Enfants travailleurs	Ampleur du travail des enfants
Agadez	110718	15336	13.9
Diffa	130522	10977	8.4
Dosso	520603	112042	21.5
Maradi	792943	165646	20.9
Tahoua	718053	99035	13.8
Tillabéri	676500	128542	19.0
Zinder	742983	78175	10.5
Niamey	222664	13049	5.9
Total	3914986	622802	15.9

Source : QUIBB-2005

Le tableau ci-dessus montre qu’au niveau national l’ampleur du travail des enfants est de 15,9%. On observe cependant que ce taux cache d’importantes disparités entre les régions. Ainsi Dosso avec un taux de 21,5%, Maradi avec 20,9% et Tillabéri avec 19,0% sont les plus touchées par le phénomène comparativement à Agadez, Tahoua , Zinder et surtout Niamey, où ce taux n’est respectivement que de 13,9%, 13,8%, 10,5% et 5,9%. Il importe de souligner qu’il existe une certaine corrélation entre ces disparités et celles constatées au plan de l’incidence de la pauvreté.

En effet les régions les plus touchées par le phénomène de la pauvreté Maradi (79,7%), Tillabéri (68,9%) et Dosso (67,3%) sont également celles qui affichent les proportions les plus élevées d’enfants travailleurs.

Graphique n°3 : comparaison enfants travailleurs- population totale des enfants par région



Source : A partir des données du QUIBB-2005

Ce graphique montre que la région de Maradi qui renferme 20% de la population des enfants du pays concentre, à elle seule, 26,6% de la population des enfants travailleurs du pays. La situation est respectivement de 13,3% contre 21,5% pour Dosso et de 17,3% contre 19,0% pour Tillabéri. Pour toutes les autres régions on observe une situation inverse.

En dehors du QUIBB-2005, d'autres sources confirment que cette ampleur du travail des enfants est encore plus importante. Ainsi, en 2006, l'UNICEF estime à 66% l'incidence du travail des enfants de 5-14ans. Selon la même source les garçons travailleraient un peu plus (69%) que les filles (64%). Selon EDSN-98, les enfants au travail sont proportionnellement plus nombreux en milieu rural (59,8%) qu'en milieu urbain (27%).

4.3.2. Travail des enfants comme stratégie de survie

EDSN- 98 a révélé que l'incidence du travail des enfants est d'autant plus importante que les ménages sont pauvres. Il est une partie intégrante de la stratégie de survie trouvée par les ménages pauvres pour faire face aux contraintes économiques quotidiennes. Ainsi, toujours d'après EDS-98 62% des enfants sont actifs dans les ménages pauvres contre 29,1% dans les ménages riches.

Chez les ménages pauvres, faire travailler les enfants relève d'un comportement rationnel de diversification des sources du revenu. Ainsi, très souvent, à travers leurs activités les enfants fournissent aux familles des suppléments de revenu surtout en cas des situations d'urgence comme par exemple les détresses alimentaires en particulier dans les campagnes. Ainsi, selon l'enquête QUIBB –2005, 92,1% des enfants travailleurs vivent dans les zones rurales et 7,9% dans les centres urbains.

Selon toujours EDS-98, il l'existe une corrélation négative entre la scolarisation et le travail des enfants. Ainsi 57,6% des enfants sont actifs lorsqu'ils sont sans instruction contre seulement 7,2% si le niveau secondaire a été acquis. Dans des conditions d'extrême pauvreté, il n'est pas étonnant que l'école, et donc l'objectif d'éducation universelle, entre en concurrence avec les activités génératrices des revenus (vente de bois, cueillette et vente des feuilles alimentaires, vente de l'eau...). Le tableau suivant reflète le taux d'activité des différents membres des ménages selon l'enquête 1-2-3/2002.

Tableau n 32 : Taux d'activité selon le statut au sein du ménage

<i>Statut</i>	Taux d'activité
Chef de ménage	85,5
Conjoint	39,3
Enfant	31,7
Autres	46,2
Ensemble	48,8

Source : l'enquête 1-2-3/2002

Ce tableau montre que la survie du ménage dépend de son chef (85,5% de taux d'activité) .Mais toutes les personnes liées au ménage mènent des activités et en cas d'urgence (de détresse alimentaire) toutes les énergies sont mobilisées pour faire face à la situation.

4.3.3. Travail des enfants et mécanisme de perpétuation de la pauvreté

Il arrive aussi que l'inexistence et l'inaccessibilité des infrastructures soient des facteurs d'amplification du phénomène. En effet, parfois le travail des enfants reste très fortement influencé par la disponibilité ou non et l'accessibilité ou non des infrastructures scolaires. C'est dire que les politiques publiques de l'éducation et les programmes des autorités publiques peuvent avoir des effets sur l'offre de travail des enfants. Autrement dit, la gouvernance joue un rôle important dans l'instruction des citoyens en général et des enfants en particulier.

D'autres facteurs comme par exemple le coût de l'éducation peut influencer l'arrivée précoce des enfants sur le marché du travail comme le montre EDSN-98. En effet, pour des familles où déjà l'instruction des enfants ne figure pas parmi les premières priorités (voir les raisons des emprunts dans le tableau ci-dessous) une augmentation du coût de l'éducation ne peut que contribuer à orienter les enfants vers des activités génératrices des revenus.

Tableau n°33: Les raisons des emprunts faits par les ménages selon les régions

Raisons	Agadez	Diffa	Dosso	Maradi	Tahoua	Tillabéri	Zinder	CUN
Santé	2	2	5	3	5	2	3	6
Scolarité	0	0	0	0	0	0	0	1
Subsistance quotidienne	38	11	40	22	43	54	44	46

Source : INS/QUIBB-2005

Ce tableau montre que ce qui préoccupe le plus les ménages c'est d'abord et avant tout leur survie. Si dans chacune des régions, la santé a été avancée comme raison des emprunts, elle vient nettement derrière la subsistance quotidienne. Quant à la scolarité des enfants en dehors de Niamey elle ne récolte aucun suffrage dans les autres régions du pays ce qui montre le peu de place accordée à la préparation de l'avenir, d'où le risque d'un cercle vicieux de pauvreté. En effet, le développement est perçu comme une affaire d'éducation, entendue comme la recherche de l'instruction et du savoir en général. L'éducation permet à l'individu de faire face à toutes les situations. Dans un pays comme le Niger qui a toujours été classé parmi les derniers pays quant à l'indice du développement humain, la pauvreté favorise le travail des enfants ; celui-ci entre en concurrence avec la demande d'éducation ce qui se traduit par la réduction des investissements en capital humain, la baisse de la qualité de la main d'œuvre et la perpétuation du phénomène de la pauvreté.

Conclusion et Recommandations

Au Niger, le système d'emploi se caractérise, par une inadéquation structurelle entre une offre de travail en croissance rapide et de faible qualité (faible niveau d'instruction) et largement exposée au phénomène de la pauvreté d'un côté, et une offre d'emploi très peu dynamique de l'autre. Dans de telles conditions les phénomènes de sous emploi, du chômage et de la pauvreté restent inévitables. C'est ce qui ressort des analyses des données du QUIBB et d'autres enquêtes réalisées ces dernières années. Les mesures prises par les pouvoirs publics n'ont pas réussi à inverser la tendance à l'augmentation du chômage et ses autres conséquences. Ainsi, avec la tendance accélérée de l'informalisation/ précarisation de l'économie que le QUIBB et les autres enquêtes ont largement mise en exergue, les emplois précaires et faiblement rémunérés se sont mis à croître et avec eux la pauvreté les inégalités. En outre l'analyse de l'enquête QUIBB a mis en relief le peu de place accordée à la préparation de l'avenir (financement de l'éducation, de la santé et des investissements) par les populations. En effet, la majeure partie des ressources mobilisables sert à surmonter les contraintes économiques quotidiennes, ce qui rend encore plus difficile la réduction de la pauvreté et des inégalités.

Sans une politique volontariste de promotion d'emplois durables et décents au niveau de tous les secteurs d'activité et en particulier au niveau de l'agriculture et du secteur informel (rural et urbain) où travaillent la majorité des pauvres, il sera difficile pour le Niger d'inverser à terme la tendance à l'aggravation du phénomène de pauvreté.

Recommandations

L'emploi reste l'un des actifs les plus importants que les individus, les ménages et les communautés peuvent mobiliser pour combattre le phénomène de pauvreté. Pour inverser la tendance à la dégradation des conditions d'existence de leurs populations, les autorités nigériennes doivent, avec l'appui des partenaires au développement, initier des actions volontaristes et hardies en vue d'une promotion soutenue d'emplois durables et décents au niveau de tous les secteurs d'activité.

- ***Promotion d'emplois dans le secteur rural:***

Les actions visant la promotion soutenue d'emploi dans le monde rural peuvent s'articuler autour des axes suivants :

- l'éducation, la formation, l'information et la santé : il s'agit d'accroître à travers de telles actions les capacités créatives des acteurs et leur disponibilité, ce qui permet d'adapter continuellement l'offre à la demande du travail. ;
- l'augmentation de l'attractivité du secteur : ici les actions à entreprendre viseront à maîtriser l'eau, à fournir des intrants agricoles, à donner des prix rémunérateurs aux acteurs ruraux ; la maîtrise de l'eau sécurise les activités rurales et réduit le sous emploi ;
- la dynamisation des activités rurales : il s'agit du renforcement des relations entre les 2 sous – secteurs ruraux (agricole et non agricole), par la transformation industrielle des produits, et la construction d'infrastructures. Ces actions permettront de multiplier les activités en vue de réduire le chômage ;
- le financement plus adapté du secteur rural : la création d'un climat de confiance, la réduction des risques et le financement des activités rurales par le crédit à long terme, la résolution de la question de la garantie des prêts et la mobilisation de l'épargne rurale ;
- la mise à disposition des prêts aux jeunes pour décourager l'exode rural et créer les conditions d'un exode urbain. Ceci permettra de réduire le chômage urbain et le sous emploi rural ;

- la conception et l'exécution des programmes de formation et de financement répondant aux besoins des ruraux en particulier en direction des femmes, premières victimes de toutes les crises qui frappent les zones rurales ;
- la lutte contre la dégradation de l'environnement : la sécurisation durable des activités agricoles exige que soient menées des actions de protection de l'environnement plus volontaristes pour inverser la tendance à la dégradation du capital naturel (terres agricoles, pâturages, forêts, ressources en eau). En effet, l'augmentation de la population agricole nécessite une augmentation de la disponibilité des terres cultivables si l'on veut sortir les populations rurales du cercle vicieux de la pauvreté ;
- mettre en place des politiques agricoles axées sur la mobilisation des eaux de surface.

- ***Promotion de l'emploi dans le secteur privé moderne:***

Une promotion durable d'emplois dans le secteur privé moderne devra se baser, entre autres, sur les actions suivantes :

- la mise en place d'un mécanisme de financement adéquat du secteur privé pour lui permettre d'accroître ses investissements. En effet, aujourd'hui les entreprises nigériennes n'ont d'autres recours que l'autofinancement pour financer leurs investissements, ce qui limite la création d'emplois durables ;
- le renforcement de l'éducation et de la formation pour améliorer la qualité de la main d'œuvre et augmenter sa productivité, ce qui permet d'accroître les revenus et de réduire la pauvreté ;
- la diversification des activités du secteur qui reste concentré sur les activités tertiaires pour multiplier les opportunités et soutenir une création durable d'emploi;
- la promotion des unités de transformations des produits agricoles pour renforcer les relations intersectorielles entre l'agriculture et l'industrie et créer ainsi un contexte de création dynamique d'emplois ;
- la promotion des produits nigériens pour ouvrir d'autres débouchés aux entreprises et réduire le nombre de faillites et la destruction d'emplois ;
- la réduction de la pauvreté pour élargir le marché en augmentant le pouvoir d'achat des pauvres qui sont, à l'heure actuelle, exclus du marché à cause de la faiblesse de leur pouvoir d'achat ; ceci permettra d'accroître les perspectives de profit et la création des emplois.

- ***Promotion d'emplois dans le secteur informel rural et urbain:***

Les pistes à explorer en vue de soutenir la création d'emplois durables et décents dans le secteur informel sont entre autres:

- la mise en place d'un mécanisme de financement adapté au secteur (type d'emprunt et de garantie) en vue d'augmenter les investissements, et la productivité, de consolider les emplois et d'accroître les revenus générés par le secteur ;
- l'appui à la recherche des débouchés notamment en permettant aux Unités de Production Informelles (UPI) d'accéder aux marchés publics, ce qui peut leur permettre de mieux résister aux mauvaises conjonctures économiques et préserver les emplois;
- l'appui, de manière prioritaire, à la promotion des UPI visant la transformation des produits locaux, agricoles notamment, ce qui permettra de leur incorporer la valeur ajoutée. Compte tenu du nombre élevé des Unités de Productions Informelles (UPI) ces actions peuvent constituer des bases d'une croissance économique durable et d'une promotion d'emplois décents.
- l'encouragement à la formalisation des activités par des mesures incitatives et une adaptation du cadre institutionnel et législatif, ce qui aura pour conséquence une meilleure sécurisation des emplois générés par le secteur ;

- l'appui à la formation, à la promotion des ressources humaines du secteur et à l'innovation pour accroître la qualité des ressources humaines et créer un cercle vertueux de prospérité dont les premiers bénéficiaires doivent être les travailleurs du secteur.

- ***Promotion de l'emploi public***

L'arrêt du recrutement et la compression du personnel au niveau de la fonction publique ont aussi contribué à augmenter le chômage et la pauvreté au Niger. Les leçons des politiques économiques passées doivent être tirées pour que l'Etat nigérien occupe la place qui est la sienne dans les actions de développement. En effet, toutes les actions sectorielles ci-dessus proposées doivent être initiées par les pouvoirs publics d'où la nécessité pour l'Etat de disposer, et ce de façon continue, des ressources humaines en qualité et en nombre suffisant au niveau de la fonction publique.

Références Bibliographiques

1. Cabinet du Premier Ministre, Stratégie de Réduction de la Pauvreté Niger 2003
2. Chambers, R., 1994, " Poverty and livelihoods: whose reality counts? " an overview paper prepared for the Stockholm Roundtable on Global Change, 22-24 July.
3. Dasgupta, P., 1993, An Inquiry into Well-being and Destitution, Clarendon Press, Oxford.
4. Davies, S., 1994, "Are coping strategies a cop out?™", IDS Bulletin, Vol.24 No. 4, October.
5. Greeley, M., 1994a, "Measurement of poverty and poverty of measurement" IDS Bulletin, Vol. 25, No. 2, April.
6. Greeley, M., 1994b, " Poverty and well-being in Bangladesh: impact of economic growth and rural development " in "Poverty reduction and development co-operation " Report from a Conference in Copenhagen, 23-25 February, 1994, Centre for Development Research, Copenhagen, CDR Working Paper 94.6.
7. IDS, 1994b, " Poverty Assessment and Public Expenditure: A Study for the SPA Working Group on Poverty and Social Policy ", Country Field Studies, September.
8. Institut National de la Statistique, Emploi, chômage dans la communauté Urbaine de Niamey, UEMOA,/DIAL/Afristat, 2002.
9. Institut National de la Statistique, Secteur informel au sein de la communauté Urbaine de Niamey, UEMOA, /DIAL/Afristat, 2002.
10. Kabeer, N., 1994, " Not all women are poor, not all the poor are women: conceptual, methodological and empirical issues in the analysis of gender and poverty " (mimeo).
11. Kabeer, N., 1992, " Women and poverty: a review of concepts and findings ", prepared for Seminar on Women in Extreme Poverty: the Integration of Women's Concerns in national Development Planning, Vienna, 9-12 November.
12. KIARI Liman Tinguiri, Le marché du travail au Niger Projet Education II, 1989
13. Lipton, M., Maxwell, S., Edstrom, J., and Hatashima, H., 1992, " The new poverty agenda: an overview, " IDS Discussion Paper, No. 306, August.
14. Ministère de la fonction publique, du travail et de l'emploi, rapports annuels 2000-2003.
15. Ministère de la Fonction Publique et du Travail, Secteur Rural et Emploi 2006
16. UNESCO, la Pauvreté, une fatalité, Promouvoir l'autonomie et la sécurité humaine des groupes défavorisés : Bénin, Burkina-Faso, Mali, Niger 2002
17. World Food Programme, 1992, "The invisibility of refugee women", Vol. 19, pp 17-20. World Bank, 1993, Implementing the World Bank's Strategy to Reduce Poverty: Progress and Challenges, IBRD, Washington.

ANNEXES

Annexes 1: Définition des concepts :

Ménage : Un ménage peut être une unité composée d'une ou de plusieurs personnes. Un certain nombre de critères peuvent être utilisés pour définir un ménage. Une distinction de base devra être établie entre ménage et unité familiale. L'unité familiale implique un critère de parenté, lorsque ses membres sont liés par le sang, le mariage ou l'adoption. Un ménage peut consister en une ou plusieurs familles. Il est aussi possible pour une famille de faire partie de plusieurs ménages, temporairement ou de manière permanente. Par exemple, une femme mariée peut continuer à vivre dans le ménage de son père pendant qu'elle est encore jeune, tandis que son mari vit sous un autre toit. *Pour le QUIBB, un ménage est un groupe de personnes qui normalement vivent et mangent ensemble. Il faut aussi que les membres reconnaissent l'autorité d'un seul chef de ménage, que cette personne vive actuellement avec le reste des membres du ménage ou pas.*

Chef de ménage : Le chef de ménage est le preneur de décision clé au sein du ménage, et dont l'autorité est reconnue par les autres membres du ménage. Il est possible que le principal contributeur au revenu du ménage ne soit pas nécessairement le chef de ménage. Dans beaucoup de sociétés africaines l'adulte mâle le plus âgé est souvent considéré comme le chef de ménage, qu'il soit ou non le principal contributeur au revenu du ménage.

Système d'emploi: Pour dresser un premier portrait de la situation de l'emploi à partir du QUIBB, il faut recourir à la notion de système d'emploi¹, en lieu et place de la notion de "marché du travail" en raison notamment de la diversité des modes d'insertion dans l'emploi (le salariat d'entreprise qui participe de la valorisation du capital, le salariat public et les formes de travail non-salarié et tout particulièrement le travail indépendant). La notion de système d'emploi admet, dans son principe même, l'existence de cette diversité mais aussi les articulations possibles entre salariat et non-salariat

Population en âge de travailler : Dans le cas du QUIBB, population de 15 ans et plus. (norme BIT)

Population active : Population de 15 ans et plus participant effectivement (actif occupé) ou désirant participer (chômeur) à la production de biens ou de services marchands ou collectifs recensés sous la catégorie du PIB.

Population active occupée : ensemble des personnes ayant travaillé au moins une heure au cours de la semaine de référence, plus les personnes n'ayant pas travaillé mais qui ont normalement un emploi et qui sont soit en vacance, soit en grève ou soit en arrêt provisoire de travail.

Actif occupé à plein temps: Individu de 15 ans et plus ayant travaillé au moins une heure au cours de la semaine précédant le passage de l'enquêteur.

Actif sous-employé: Individu qui a travaillé à temps partiel au cours des sept derniers jours précédant l'enquête (sous-emploi visible) et qui continue de chercher à améliorer leurs revenus.

Chômeur : Individu de 15 ans et plus privé d'emploi (n'ayant pas travaillé, ne serait-ce qu'une heure au cours de la semaine précédant le passage de l'enquêteur), à la recherche d'un emploi (au cours des 7 jours précédant l'enquête ou au cours des 4 dernières semaines précédant l'enquête) et disponible dans les quinze prochains jours. Dans le cas du QUIBB, la recherche d'emploi et la disponibilité de l'individu incluent en plus, les modalités "Pas de travail disponible et Inactivité saisonnière", en cas d'absence du travail habituel au cours des 7 derniers jours.

Inactif : Individu de 15 ans et plus privé d'emploi, n'ayant pas cherché un emploi au cours de la période de référence (4 dernières semaines avant l'enquête).

Travail des enfants: Population de 5 -14 ans participant effectivement à la production de biens ou de services marchands ou collectifs recensés sous la catégorie du PIB.

Actif pauvre: Individu qui travaille ou désirant participer à la production de biens ou de services marchands ou collectifs, et qui appartient à un ménage pauvre (OIT).

¹ Le système d'emploi est une « imbrication de structures hétérogènes qui produit néanmoins une cohérence, dotée de mécanismes de régulation, permettant une reproduction dynamique » (Lautier 1990 : 30). Plusieurs logiques, celles du capital, du secteur public, de la reproduction familiale, sont présentes et tendent à structurer l'ensemble des emplois selon des dynamiques et des modalités diverses

Alphabétisation: Le QUIBB mesure l'aptitude à lire et à écrire des personnes âgées de 15 ans et plus, dans n'importe quelle langue. Il ne sera pas fait de test et on inscrira les réponses telles qu'elles seront fournies par les personnes interrogées. Les personnes qui savent lire mais ne savent pas écrire sont considérées analphabètes.

Catégorie socioprofessionnelle : Afin de déterminer la catégorie socioprofessionnelle, l'enquêteur cherchera d'abord à savoir si l'individu est un salarié ou un non-salarié.

Pour les non-salariés, on a les définitions suivantes :

Patron : personne qui a sa propre entreprise ou affaire et qui emploie au moins un salarié.

Travailleur pour compte propre : personne qui a sa propre entreprise ou affaire et qui n'emploie pas de salarié (il peut néanmoins avoir des apprentis ou travailler avec des membres de sa famille).

Apprenti : Individu qui apprend encore le métier

Aide-familial : Personne qui travaille dans une entreprise familiale sans rémunération.

Pour les salariés, l'enquêteur demandera la catégorie dans l'emploi de l'individu. Pour les fonctionnaires, ces catégories sont A, B, C, D et pour les conventions collectives (12, 11, 10, 9, etc.). Cette catégorie permet de déterminer la Catégorie Socioprofessionnelle.

Secteur institutionnel de l'emploi : La catégorisation du secteur la plus simple est celle de public par rapport à privé. Le QUIBB comprend aussi des catégories pour entreprise para- publique (en partie publique et en partie privée), et fait la différence entre les micro- entreprises privées (en général les toutes petites entreprises individuelles) et les « grandes » entreprises privées (grandes, moyennes et petites entreprises).

Branche d'activité : Afin de déterminer la branche dans laquelle la personne exerce son activité professionnelle, l'enquêteur demandera quelle est la principale activité du lieu où la personne travaille. La liste de secteurs possibles a été compactée en dix catégories, pour des raisons de manque d'espace, mais aussi de fractionnement pour faciliter l'analyse.

Les catégories sont : agriculture, exploitation forestière, élevage/pêche, mine/carrière, industries, BTP, transport, commerce, services, éducation/santé.

Taux d'activité : rapport de la population active à la population en âge de travailler.

Taux de chômage : rapport du nombre de chômeurs à la population active.

Taux de dépendance : rapport du nombre de personnes au chômage ou inactives, à la population active occupée.

Taux de pluri- activité : rapport du nombre de personnes exerçant un ou plusieurs emplois secondaires, parallèlement à son emploi principal à la population active occupée.

Taux de sous-emploi global : rapport du nombre de chômeurs et d'actifs occupés en situation de sous-emploi (visible ou invisible), à la population active.

La notion d'activité au sens du BIT

$$\begin{aligned} \text{Actifs}_{\text{BIT}} &= \text{Actifs occupés} + \text{Chômeurs}_{\text{BIT}} \\ \text{Inactifs}_{\text{BIT}} &= \text{Chômeurs découragés} + \text{Inactifs} \\ \text{Population potentiellement active (age} \geq 15) \end{aligned}$$

$$\text{Taux d'activité}_{\text{BIT}} = \frac{\text{Actifs}_{\text{BIT}} \times 100}{\text{Population potentiellement active}}$$

$$\text{Taux de chômage}_{\text{BIT}} = \frac{\text{Chômeurs}_{\text{BIT}} \times 100}{\text{Actifs}_{\text{BIT}}}$$

Annexe 2 : Tableaux statistiques

Annexe 2.1 : Taux de dépendance : rapport du nombre de personnes au chômage ou inactives, à la population active occupée

Sexe du membre	Taux de dépendance
Homme	26.2
Femme	93.5
Total	119.7

Résidence principale	Taux de dépendance
Niamey	10.8
Autres Villes	14.0
Rural	94.9
Total	119.7

Région	Taux de dépendance
Agadez	4.5
Diffa	4.6
Dosso	13.6
Maradi	23.5
Tahoua	24.3
Tillabéri	18.6
Zinder	19.8
Niamey	10.8
Total	119.7

Milieu de résidence	Taux de dépendance
Urbain	24.8
Rural	94.9
Total	119.7

Statut dans son travail principal	Taux de dépendance
	%
Employeur	0.8
Travail à son propre compte	84.5
Salarié/e	7.7
Employé/e de maison	0.7
Apprentie non payé/e	0.2
Autres	0.5
ND	1.0
Total	119.7

Taille groupée de ménage	Taux de dépendance
	%
1 à 2 personnes	5.1
3 à 4 personnes	19.3
5 à 6 personnes	23.7
7 personnes et plus	71.6
Total	119.7

Annexe 2.2 : Population active et membres contributeurs

Membres contributeurs au revenu du ménage		
	effectif	%
1 Oui	3307982	82,5
2 Non	700504	17,5
Total	4008486	100

Lien de parenté avec le chef de ménage des membres contributeurs		
	Effectif	%
2 Épouse ou époux	1189	0,5
3 Fils ou fille	210577	85,2
5 Frère ou sœur	10765	4,4
6 Petits enfants	11022	4,5
7 Neveu ou nièce	11149	4,5
8 Autres parents	2227	0,9
9 Aucun lien de parenté	350	0,1
Total	247279	100,0

Lien de parenté avec le chef de ménage et statut de pauvreté des membres contributeurs			
	1 pauvre	2 non pauvres	Total
2 Épouse ou époux	35,1	64,9	100
3 Fils ou fille	71,7	28,3	100
5 Frère ou sœur	56,6	43,4	100
6 Petits enfants	65,6	34,4	100
7 Neveu ou nièce	77,2	22,8	100
8 Autres parents	65,0	35,0	100
9 Aucun lien de parenté		100	100
Total	70,7	29,3	100

Annexe 2.3 : Travail des enfants

Sexe	Effectif	%
Garçon	377592	60,6
Fille	245210	39,4
Total	622802	100,0

2.3.1 Répartition de la population des enfants âgés de 5 à 14 ans selon le statut dans son travail principal de l'individu

Statut dans son travail principal	Effectif	%
Employeur	4661	0,9
Travail à son propre compte	228194	45,1
Salarié/e	3764	0,7
Employé/e de maison	56157	11,1
Apprentie non payé/e	191491	37,8
Autres	17058	3,4
ND	3450	1,0
Total	504775	100,0

2.3.2 Répartition de la population des enfants âgés de 5 à 14 selon le statut dans le travail principal de l'employeur

Employeur du travail principal	Effectif	%
Gouvernement	4158	,8
Parapublic	1957	,4
Société privée	246649	48,9
Individu ou ménage privé	240894	47,7
ND	11117	2,2
Total	504775	100,0

2.3.3 Répartition de la population des enfants âgés de 5 à 14 selon la principale activité de l'employeur principal

Principale activité de l'employeur principal	Effectif	%
0 Agriculture	370112	74,3
1 Mines/carrières	15609	3,1
2 Production/transformation	26807	5,4
3 Construction	4993	1,0
4 Transport	408	,1
5 Commerce/vente	62044	12,5
6 Services	7311	1,5
7 Éducation /santé	6308	1,3
9 Autres	4315	,9
Total	497907	100,0

2.3.4 Répartition de la population des enfants âgés de 5 à 14 selon la région

Région	Effectif	%
Agadez	15336	2,5
Diffa	10977	1,8
Dosso	112042	18,0
Maradi	165646	26,6
Tahoua	99035	15,9
Tillabéri	128542	20,6
Zinder	78175	12,6
Niamey	13049	2,1
Total	622802	100,0

2.3.5 Répartition de la population des enfants âgés de 5 à 14 selon le milieu de résidence

Milieu de résidence	Effectif	%
Urbain	49176	7,9
Rural	573626	92,1
Total	622802	100,0

2.3.6 Répartition de la population des enfants âgés de 5 à 14 selon la résidence principale

Résidence principale	Effectif	%
Niamey	13049	2,1
Autres Villes	36127	5,8
Rural	573626	92,1
Total	622802	100,0